



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9018^e séance

Mardi 19 avril 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Coveney
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Estonie, de l'Italie, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Suède et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Kelly T. Clements, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, et M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations. M^{me} Clements et M. Vitorino participent à la présente séance par visioconférence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Clements.

M^{me} Clements (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invitée à parler de la situation en Ukraine au Conseil de sécurité, au nom du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Je me joins au Conseil ce soir depuis la Hongrie, un pays vers lequel ont fui près d'un demi-million d'Ukrainiens, soit juste une petite partie des près de 5 millions de personnes qui ont été forcées de quitter leur pays en sus des plus de 7 millions de personnes qui restent déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. L'ONU estime également que 13 millions de personnes supplémentaires se trouvent dans les zones les plus durement touchées, beaucoup sans la possibilité de partir alors qu'il est difficile de leur faire parvenir une aide. J'étais plus tôt dans la journée en République tchèque, et avant cela en Autriche, et la compassion et la solidarité dont j'ai été témoin dans ces pays, et dans d'autres, restent sans précédent. Nous espérons sincèrement que d'autres réfugiés qui ont été arrachés à leurs maisons et se trouvent sur ce continent, sans pouvoir rentrer chez eux, et qui ont besoin du même degré de protection et de solidarité internationales, pourront aussi en bénéficier.

Ma visite, qui se poursuivra en République slovaque, s'ajoute à celles effectuées, notamment en Ukraine, par Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et par Raouf Mazou, Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du HCR, qui s'est rendu en République de Moldova et en Roumanie depuis qu'il a présenté un exposé au Conseil (voir S/PV.8998). Bien que l'ampleur du déplacement et la rapidité avec laquelle il s'est produit soient ahurissantes, nous ne devons pas oublier ce qui se cache derrière ces chiffres. Nos équipes sur le terrain continuent d'assister aux mêmes scènes et d'entendre les mêmes récits, ceux de femmes, d'enfants et de personnes âgées qui ont quitté leurs maisons, leurs vies, leurs fils, leurs pères et leurs maris. Pas plus tard que ce matin à Prague, j'ai rencontré Lyuba, une femme de 25 ans originaire d'Odessa. Comme tant d'autres personnes, elle a dû quitter sa famille restée en Ukraine. Son père, un réserviste de l'armée, est resté sur place avec sa mère. Sa grand-mère, qui vit à Melitopol, quelques heures à l'ouest de Marioupol, n'a pas donné signe de vie depuis le début de la guerre il y a deux mois. Les millions de personnes qui ont été déplacées ont été forcées de prendre des décisions impossibles et déchirantes et ont laissé derrière elles presque tout ce qui leur était cher.

Dans le même temps, nous avons été témoins à maintes reprises d'actes d'humanité remarquables. Des messages de soutien ornent les immeubles d'habitation et les bureaux, les fenêtres et les balcons ainsi que les réverbères à tous les coins de rue. Les autorités et les communautés locales ainsi que les simples citoyens se mobilisent pour fournir ce qu'ils peuvent : des vivres, des médicaments, des moyens de transport ou un lieu pour dormir. J'ai pu observer ce formidable élan de solidarité et de soutien à Prague aujourd'hui. Grâce à la mobilisation des États concernés, les frontières sont restées ouvertes. Les personnes en quête de sécurité bénéficient d'une protection et d'une aide, et nous appelons à continuer de fournir cette aide à toutes les personnes dans le besoin sans discrimination. Cette réaction exemplaire n'a d'égal que la force de caractère et le sang-froid des réfugiés eux-mêmes, qui continuent de faire montre de courage et de résilience tandis qu'ils racontent leur fuite vers la sécurité, évoquant courageusement la séparation d'avec leurs familles et leur crainte que la guerre ne leur laisse aucun répit. Mais surtout, ils parlent de leur espoir de paix, afin de pouvoir rentrer chez eux aussitôt que possible. Ils sont donc nombreux à rester à proximité de l'Ukraine. Certains sont même déjà en train de rentrer, soucieux de retrouver leurs familles et leurs biens.

Certaines des personnes présentes au Conseil aujourd'hui ont sans doute assisté à l'exposé que le Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, a présenté la semaine dernière (voir S/PV.9011), dans lequel il a décrit les scènes effroyables découvertes à Boutcha et dans toute l'Ukraine, raconté les histoires déchirantes des victimes, de ceux qui ont eu la chance de pouvoir s'échapper, de ceux qui sont restés et de ceux qui ne savent pas où se trouvent leurs proches. Il a évoqué les conditions humanitaires désastreuses dans lesquelles se trouvent les civils contraints de subir des combats incessants, mais aussi les efforts inlassables déployés par de nombreuses personnes pour sauver des vies et aider les habitants de zones assiégées, comme à Marioupol.

Lorsque le Haut-Commissaire s'est rendu en Ukraine il y a deux semaines, il s'est entretenu avec le Gouvernement d'une augmentation de l'assistance pécuniaire pour aider 360 000 personnes vulnérables dans le pays. Il a également fait part de notre détermination à partager notre expertise en matière d'abri afin d'aider les personnes dont les maisons ont été endommagées et de faciliter les réparations des centres d'accueil. Le HCR est en train de signer des accords avec trois ministères ukrainiens clés pour mener ces travaux à l'appui du Gouvernement, qui dirige avec beaucoup de détermination cet effort. Je voudrais rappeler les propos du Haut-Commissaire, à savoir que nous entendons continuer d'apporter notre aide salvatrice aux déplacés dans toute l'Ukraine, en particulier dans le centre et dans l'est, où règne une situation humanitaire cauchemardesque. Pour cela, il faut non seulement des ressources, mais aussi un accès sûr et sans entrave aux personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent dans le pays, afin qu'elles aussi puissent recevoir en toute sécurité l'aide dont elles ont désespérément besoin.

Je tiens à souligner que la couverture médiatique a beau privilégier d'autres aspects du conflit, les populations désespérées et apeurées continuent de fuir non seulement l'Ukraine, mais aussi d'autres pays en proie à des troubles dans le monde entier, comme le Yémen, le Myanmar, l'Éthiopie, la Syrie, le Venezuela ou la République démocratique du Congo, pour n'en citer que quelques-uns. Nous demandons au Conseil, alors même que nous nous penchons aujourd'hui sur l'Ukraine, de continuer de prendre en compte les besoins des réfugiés de toutes les régions du monde. Toutes les personnes déracinées ont besoin qu'on leur témoigne la même solidarité, la même compassion et la même protection.

En Ukraine, la grande majorité des personnes en situation de déplacement sont des femmes et des enfants, qui courent un risque élevé de violence fondée sur le genre, de traite et d'exploitation et d'atteintes sexuelles. D'après certaines informations, les déplacés sont déjà entrepris par des personnes leur garantissant emploi, logement et transport, autant de promesses trop belles pour être vraies. Les premiers cas vérifiés de traite confirment que ces risques sont en train de se concrétiser. Au HCR, nous œuvrons, notamment avec l'organisation de M. Vitorino, l'Organisation internationale pour les migrations, à prévenir, atténuer et déjouer ces risques de traite. Outre le renforcement des programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre, nous avons déployé des coordonnateurs spécialisés dans la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles pour accompagner la riposte des gouvernements. Nous nous associons également à l'UNICEF pour gérer des espaces sécurisés, baptisés « Blue Dot », aux principaux points de passage des frontières, ainsi que des centres de transit et d'accueil, afin de fournir des informations et une aide spécialisée aux mères, aux adolescents, aux enfants et aux autres réfugiés vulnérables. C'est la première fois que nous nous y prenons aussi tôt dans le cadre d'une intervention d'urgence, et nous espérons que cela servira de meilleure pratique à l'avenir. Ce sont toutefois les États qui ont le rôle le plus important à jouer, notamment sur la question de la traite. Nous les engageons à mettre fin à l'impunité des trafiquants, à aider à recenser les besoins des rescapés et des personnes à risque en matière de protection internationale et, surtout, à redoubler d'efforts pour remédier aux causes profondes du conflit, qui permettent aux prédateurs de profiter des possibilités offertes par la guerre.

Nous continuerons de nous employer à apporter une aide pour sauver des vies en Ukraine. Dans le même temps, et conformément au pacte mondial sur les réfugiés, les voisins de l'Ukraine intègrent de plus en plus les réfugiés dans leurs programmes nationaux d'éducation, de santé et d'aide sociale. Cette approche placée sous le signe de l'ouverture est indéniablement le meilleur moyen de permettre aux réfugiés de subvenir à leurs besoins pendant qu'ils sont en exil, et elle nécessite un appui international accru. Cela étant, peu importe le nombre de couvertures, les sommes d'argent ou les quantités de médicaments fournis : ils n'arrêteront ni la mort ni la destruction. L'aide humanitaire n'est pas de taille à empêcher la guerre de contraindre les populations à fuir, pas plus qu'elle ne peut leur donner ce qu'ils veulent et ce dont ils ont véritablement besoin : la

paix et la sécurité chez eux, et la possibilité de regagner leurs foyers de leur plein gré, de manière viable et dans la sécurité.

Nous entendons poursuivre notre travail d'aide, mais nous avons besoin que le Conseil fasse lui aussi son travail. La dernière fois qu'il a pris la parole au Conseil (voir S/PV.8983), le Haut-Commissaire a prévenu que, à moins d'un arrêt immédiat des bombardements, nous prévoyions jusqu'à 4 millions de réfugiés. Aujourd'hui, après huit semaines de conflit, il y a, à ce jour, 5 millions de réfugiés, c'est-à-dire 5 millions de personnes ayant toutes subi des pertes et des traumatismes différents. Nous appelons donc une nouvelle fois tous les membres du Conseil à mettre de côté leurs divergences – dont nous avons bien conscience qu'elles sont profondes – et à trouver un moyen de mettre fin à cette guerre effroyable et insensée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Clements de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Vitorino.

M. Vitorino (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de donner à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Comme vient de le dire M^{me} Clements, plus de 12 millions d'Ukrainiens et de ressortissants de pays tiers ont déjà été contraints de quitter leurs foyers depuis le début de la guerre. D'après les données recueillies par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), environ 5 millions de personnes ont fui le pays. En outre, selon la dernière évaluation de la matrice du suivi des déplacements de l'OIM, on compte désormais 7,1 millions de personnes déplacées en Ukraine. D'ici à la fin de la semaine, grâce à notre outil d'analyse des déplacements, j'espère être en mesure de fournir au Conseil des statistiques globales actualisées sur les nouveaux déplacements, les mouvements secondaires et les populations bloquées, ainsi que sur le nombre croissant de réfugiés qui rentrent en Ukraine et de déplacés qui regagnent leur région d'origine. Toutefois, nous restons profondément préoccupés par la détérioration continue de la situation humanitaire en Ukraine, puisque nous nous attendons à une augmentation du nombre de personnes déplacées, qu'il s'agisse des déplacés dans le pays ou hors du pays. J'appelle donc toutes les parties au conflit à s'acquitter de toutes les obligations que leur fait le droit international humanitaire de protéger les civils, leurs maisons et les infrastructures civiles. Je me

suis récemment rendu dans plusieurs des pays voisins de l'Ukraine et j'ai pu constater *de visu* le tribut que les civils paient à ce conflit. Les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées ont été touchés de manière disproportionnée, d'autant qu'ils représentent tous des groupes de personnes très vulnérables. Grâce à notre propre évaluation et à notre collaboration avec tous les organismes des Nations Unies présents en Ukraine, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales partenaires, nous avons pu identifier des risques précis auxquels sont exposés les déplacés, les réfugiés et les ressortissants de pays tiers. Je voudrais m'arrêter sur quelques-uns de ces risques aujourd'hui.

Tout d'abord, dans les situations de déplacements massifs de population, il faut toujours prévoir que 30 % de la population environ subira, à des degrés divers, des incidences psychologiques négatives et des problèmes de santé mentale. Mais, plus la guerre se poursuit, voire s'intensifie, plus les besoins psychosociaux ne manqueront pas d'augmenter. Nous intensifions nos efforts pour y faire face en Ukraine et dans les pays voisins, grâce à des activités qui vont de la formation des intervenants de première ligne aux premiers secours psychosociaux jusqu'au renforcement des capacités de nos numéros téléphoniques d'urgence, lesquels fournissent un soutien psychosocial. Dans ces efforts, nous bénéficions de la mobilisation de la diaspora ukrainienne dans le monde entier.

Deuxièmement, nous restons vivement préoccupés par la situation des femmes et des enfants qui ont fui l'Ukraine ou qui sont désormais déplacés à l'intérieur du pays. Malheureusement, la traite des personnes était déjà un phénomène connu dans la région. Comme on l'a observé dans de précédentes crises, les déplacements à grande échelle, la séparation des familles et la perturbation des protections civiles et des réseaux communautaires rendent les populations vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux atteintes. Il me semble donc extrêmement préoccupant que des cas de violence fondée sur le genre, notamment des violences sexuelles liées au conflit, aient été signalés, et ce, en nombre de plus en plus élevé.

Il est impératif de mettre en place des mécanismes d'orientation et une coopération étroite avec les autorités de police pour prévenir les atteintes et la traite et empêcher les réseaux criminels de fonctionner. Nous savons que plus de la moitié des enfants en Ukraine sont désormais déplacés. Les enfants non accompagnés et séparés de leur famille sont particulièrement vulnérables,

et les mesures pour les protéger doivent être renforcées. J'exhorte les pays voisins et tous ceux qui ont été touchés par cette crise à veiller à recenser et enregistrer sans délai les enfants non accompagnés et séparés qui fuient l'Ukraine. Il est urgent de mettre en place une coopération internationale efficace pour faire en sorte que ces enfants retrouvent leurs familles ou les personnes qui en ont la charge.

Nous félicitons tous les voisins de l'Ukraine de la solidarité et de l'ouverture dont ils ont fait preuve, ainsi que des efforts gigantesques que leurs gouvernements, les organisations de la société civile et les particuliers ont déployés pour soutenir les Ukrainiens et les plus de 218 000 ressortissants de pays tiers arrivés à leurs frontières. Toutefois, en dépit d'une réaction très largement positive, nous voyons malheureusement des cas de discrimination, de violence et de xénophobie contre les nationaux de pays tiers fuyant l'Ukraine. La discrimination fondée sur l'appartenance raciale, l'origine ethnique, la nationalité ou le statut migratoire est, à mes yeux, inacceptable. J'appelle donc tous les États à faire en sorte qu'une protection et une assistance immédiate soient fournies de façon non discriminatoire, en particulier aux points de passage des frontières.

Pour notre part, nous avons mis en place des services d'information et d'assistance par téléphone à l'usage des populations touchées en Ukraine, en Pologne, en Roumanie, en Lituanie et en Slovaquie. Nous avons également établi un mécanisme d'orientation afin de faciliter les contacts entre les nationaux de pays tiers et les consulats dont ils relèvent, ainsi que pour leur assurer un soutien sûr, digne et non discriminatoire, des informations et des conseils, des solutions de transport, une aide médicale et une assistance pour le retour dans leurs pays d'origine.

Nous constatons que les déplacés ont tendance à se diriger vers les zones urbaines à la recherche de possibilités d'emploi et de services sociaux. Il va être urgent de renforcer les services et l'assistance pour répondre aux besoins d'une population plus nombreuse dans ces zones, comme nous le faisons en coopération étroite avec le Ministère ukrainien de la politique sociale. La situation qui règne dans l'est de l'Ukraine en termes d'accès à la nourriture et à l'eau est particulièrement préoccupante. Depuis le début de la réponse à la crise, nous observons que les interventions en espèces sont l'un des moyens les plus commodes et efficaces de venir en aide aux personnes dans le besoin, tant en Ukraine que dans les pays voisins. L'OIM a déjà commencé à fournir une

aide pécuniaire polyvalente en Ukraine et dans certains des pays voisins. Comme M^{me} Clements vient de le dire, nous nous préparons actuellement à rehausser cette assistance, en coordination étroite avec le HCR, le Programme alimentaire mondial, le Gouvernement ukrainien et les autorités locales. Cependant, nous avons désespérément besoin de fonds à cet effet.

À l'avenir, nous devons chercher à mieux comprendre les intentions de ceux qui fuient, de ceux qui sont forcés de quitter leur foyer et de ceux qui ont été séparés de leur famille par le conflit en cours. Beaucoup, en particulier les personnes réfugiées dans les pays voisins, veulent revenir en Ukraine dès que possible, mais leur retour doit bien sûr se faire dans la sécurité. Nous travaillons avec le Gouvernement et les autorités locales pour aider les déplacés et leur trouver des solutions sûres et stables. Pour ceux qui ont quitté le pays, il sera crucial de planifier et d'investir afin de garantir que tous aient accès à une aide et des services adéquats et de faciliter leur pleine intégration dans les systèmes d'éducation et de santé et dans le marché du travail, ainsi que de leur fournir des cours de langue, des logements sociaux et tout autre soutien nécessaire. Nous saluons la décision de l'Union européenne d'offrir une protection temporaire aux personnes fuyant l'Ukraine, et je répète que nous sommes prêts à appuyer la mise en œuvre de cette directive.

Pour terminer, je réaffirme notre engagement à rester et à agir en Ukraine et dans les pays voisins ainsi qu'à fournir une assistance aux Ukrainiens et aux ressortissants de pays tiers qui sont si gravement touchés par la guerre. Je veux aussi reprendre à mon compte avec force l'appel répété et extrêmement urgent du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire et, surtout, de la paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vitorino de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la défense de la République d'Irlande.

M. Coveney (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations et la Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés.

Nous sommes réunis cet après-midi sur fond d'une offensive renouvelée des forces russes contre l'est de l'Ukraine, de nouvelles effusions de sang, de nouvelles scènes de meurtre, d'un mépris persistant pour les vies civiles et de violations flagrantes et incessantes de la Charte des Nations Unies.

Jeudi de la semaine dernière, je me suis rendu à Kyïv. J'y suis allé car je voulais voir par moi-même la situation sur le terrain et exprimer la solidarité de l'Irlande avec l'Ukraine et son peuple. J'ai été profondément choqué par ce que j'ai vu. Durant ma visite, j'ai fait le déplacement jusqu'à Boutcha. Il y a encore deux mois, c'était une ville plaisante et dynamique, un endroit où beaucoup d'entre nous autour de cette table auraient pu s'imaginer vivre heureux. Elle est maintenant en ruines, et l'air y est rempli de l'odeur âcre des immeubles en feu et des cadavres. Des centaines de logements, de magasins et d'autres infrastructures civiles ont été noircis, brûlés, pillés, endommagés et, dans certains cas, totalement détruits. Les voitures familiales sont criblées de balles, leurs pare-brise éclatés, et on y voit encore clairement des taches de sang.

J'ai assez vécu pour faire la différence entre la vérité et la propagande mise en scène quand j'en vois. Il n'y avait rien de monté de toutes pièces dans ce que j'ai vu. Je me suis tenu au bord de l'un des charniers, où se poursuivait l'exhumation minutieuse des dépouilles. À ce moment-là, 503 civils avaient été identifiés, pour seulement quatre soldats. Ces hommes, ces femmes et ces enfants n'étaient pas des combattants, mais semblaient pourtant avoir été délibérément tués de façon brutale – dans certains cas, après avoir été torturés. Dans toute l'Ukraine, nous avons vu des armes explosives, y compris des armes à sous-munitions, interdites, utilisées dans des zones peuplées contre des infrastructures civiles. Le lourd bilan de la destruction d'habitations, d'hôpitaux et d'écoles en témoigne. Il montre un mépris total, de la part des forces russes, pour le droit international humanitaire et la protection des civils. La désinformation ne peut pas éloigner cette réalité du regard.

L'Irlande est un petit pays. Nous ne sommes membre d'aucune alliance militaire et nous ne sommes clairement pas une superpuissance, mais nous nous sommes battus pour avoir une place à cette table et nous avons gagné le droit d'être ici. Nous l'avons fait parce que nous croyons fondamentalement que, malgré ses – nombreuses – lacunes bien connues, le Conseil est l'arbitre ultime sur les questions de guerre et de paix. Ce groupe de 15 pays est chargé de protéger les faibles et les innocents et de demander des comptes aux agresseurs, si puissants soient-ils. Les seules armes dont nous disposons sont la diplomatie, le dialogue, les faits, la direction collective et, surtout, un attachement partagé au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Devons-nous vraiment continuer de répéter autour de cette table que les civils innocents ne sont jamais des cibles légitimes de la guerre et que toutes les parties à un conflit doivent se conformer au droit international humanitaire, y compris l'interdiction des attaques aveugles et disproportionnées et l'obligation de distinguer entre civils et combattants ? Ces obligations ne sont pas facultatives, surtout pas pour ceux qui sont assez privilégiés pour être assis autour de cette table et qui devraient montrer l'exemple. Durant ma visite en Ukraine, il y a tant de gens qui m'ont parlé de la nécessité urgente d'appliquer le principe de responsabilité afin d'exposer l'horreur de ce qui leur est arrivé, de préférence devant un tribunal. Dans tous les cas où des crimes de guerre ont pu être commis, nous devons veiller à ce que des enquêtes crédibles soient menées sans délai, que les preuves soient rigoureusement consignées et que les témoins, les victimes et les rescapés soient aidés. Pour cette raison, l'Irlande s'est engagée la semaine dernière à verser 3 millions d'euros supplémentaires à la Cour pénale internationale. Sans responsabilité ni confiance, il y a peu d'espoir de parvenir à une paix durable en Ukraine ou ailleurs.

La guerre menée par la Russie a chassé des millions d'Ukrainiens de chez eux, comme nous venons de l'entendre. Près de 5 millions de personnes sont devenues des réfugiés, et plus de 7 millions, des déplacés. Toutefois, les conséquences humanitaires de la guerre sont ressenties à des milliers de kilomètres de l'Ukraine par certaines des populations les plus vulnérables de notre planète. Les pays du Moyen-Orient et de la Corne de l'Afrique, mais aussi de l'Amérique latine, sont de plus en plus touchés par les graves conséquences économiques de ce conflit. Le prix du blé et du pétrole a augmenté de 300 % en Somalie, où plus de 700 000 personnes sont déjà déplacées en raison de la sécheresse. Les réserves de blé en Palestine pourraient être épuisées en moins de trois semaines. Comme le Secrétaire général l'a dit très clairement, les personnes les plus vulnérables au monde ne sauraient devenir les dommages collatéraux d'une énième catastrophe dont elles ne sont pas responsables. L'Irlande ne peut pas et ne veut pas rester silencieuse alors que cette guerre insensée et dévastatrice se poursuit, et il en est de même pour tous les membres du Conseil de sécurité.

C'était le cas le 25 février et ça l'est toujours aujourd'hui. C'est une guerre menée par choix. Elle peut prendre fin immédiatement si le Président Poutine le décide. Au contraire, nous assistons à une nouvelle offensive dans l'est de l'Ukraine, qui s'intensifie. C'est

une folie, que l'histoire jugera très sévèrement. Nous devons trouver un moyen d'arrêter cette guerre. Le Conseil de sécurité a une responsabilité spécifique de le faire. Je voudrais lancer un appel direct à la Russie aujourd'hui – pour qu'elle accepte immédiatement un cessez-le-feu humanitaire, s'engage en faveur des négociations et respecte la Charte des Nations Unies. Nous savons que des progrès ont été réalisés à Istanbul entre les principales parties. Il existe clairement des bases pour la conclusion d'un accord de paix. Le Président Zelenskyy, et c'est tout à son honneur, reste disposé à examiner les solutions diplomatiques proposées malgré l'agression et la brutalité dont son peuple fait l'objet.

Nombreux sont ceux qui affirment que la paix ne sera possible qu'après la fin de la bataille pour le Donbass. Je ne peux pas accepter cette logique, une logique qui se traduit directement par de nouvelles morts, de nouvelles souffrances et de nouveaux déplacements. Le Conseil de sécurité doit remettre en question cette vision des choses aujourd'hui et chaque jour. Nous devons exiger davantage.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés M^{me} Kelly Clements, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, et M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Je salue également la présence du Ministre irlandais des affaires étrangères et de la défense, que nous avons écouté attentivement et à qui nous souhaitons la bienvenue au Conseil.

Le Mexique et la France ont demandé la tenue de la présente séance en raison des nombreuses conséquences humanitaires du conflit en Ukraine, notamment l'exode massif de personnes vers les pays voisins et les déplacements de populations vers des lieux plus sûrs dans le pays. Les civils de l'est de l'Ukraine ont été contraints de fuir vers l'ouest afin de se mettre à l'abri. À cet égard, nous déplorons l'attaque qui a visé récemment Lviv, une ville qui a accueilli des centaines de milliers de déplacés. Près de deux mois après son déclenchement, et comme les intervenants nous l'ont dit aujourd'hui, cette guerre a fait plus de 7 millions de déplacés et près de 5 millions de réfugiés, dont 90 % sont des femmes et des enfants exposés à toutes sortes d'abus. Comme dans tout conflit, les risques de violence sexuelle et de traite des êtres humains sont élevés, mais, dans le cas de l'Ukraine, l'âge et le genre de la majorité des personnes concernées multiplient ces risques.

La situation sur le terrain pose des problèmes logistiques et statistiques complexes qui entravent la collecte d'informations précises sur le nombre de femmes et d'enfants victimes de la traite. Les chiffres sont certes très importants, mais le risque que des criminels opportunistes profitent de la vulnérabilité des réfugiés ou des ressortissants de pays tiers est encore plus grand. Le Conseil de sécurité doit prendre toutes les mesures qui relèvent de sa compétence pour empêcher que cela ne se produise.

Dans ce contexte, nous saluons les efforts déployés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'OIM et les autres organismes présents sur le terrain, en collaboration avec les autorités nationales de l'Ukraine et des pays voisins, pour contrer cette menace. Nous saluons tout particulièrement l'action menée par ces organismes en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Les centres de protection pour les enfants et les familles, comme ceux du réseau Blue Dot, et les campagnes visant à protéger toute personne ayant besoin d'une assistance spécialisée, comme la campagne « Restez en sécurité », sont louables car ils sont essentiels et, dans de nombreux cas, constituent le seul soutien pour ces groupes.

Le Mexique salue une nouvelle fois la solidarité des pays voisins de l'Ukraine, qui ont accueilli des millions de réfugiés, et appuie les efforts déployés par l'UNICEF pour renforcer les systèmes de protection des filles et des garçons. En outre, nous soulignons une fois de plus qu'il importe que les pays d'accueil coopèrent afin de lutter contre la traite et les abus. Parmi les images déplorables de ce conflit figurent celles de la discrimination, de la violence et de la xénophobie envers des ressortissants de pays tiers. Rien ne saurait justifier les actes de discrimination ou de rejet fondés sur l'appartenance ethnique, la religion, le genre, la nationalité ou le statut migratoire dans des situations critiques, lorsque la vie de personnes est en jeu. Nous appuyons l'appel lancé à nouveau par le Secrétaire général en faveur d'une pause humanitaire pour permettre aux civils les plus exposés de se réfugier dans des lieux plus sûrs, et nous insistons sur la nécessité d'enquêter sur toute violation des droits des réfugiés. En conclusion, je voudrais faire quelques dernières observations.

Premièrement, l'un des principaux défis auxquels se heurte le personnel humanitaire reste le problème d'accès. Il est donc impératif de garantir un accès sûr et sans entrave, et nous demandons instamment à toutes les parties de faciliter immédiatement cet accès.

Deuxièmement, les violations des droits humains et du droit international humanitaire qui sont signalées ne peuvent rester impunies. Il est essentiel que le Conseil de sécurité veille à ce que les parties respectent le droit international et insiste pour que des enquêtes pertinentes soient menées et que les mécanismes de justice dont nous disposons soient activés.

Enfin, nous réaffirmons que la cessation des hostilités est le seul moyen de mettre fin à cette grave crise humanitaire. Le Mexique appelle de nouveau à mettre fin à la guerre et à défendre l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans le respect de ses frontières internationalement reconnues.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Clements et M. Vitorino pour leurs interventions. Je salue le travail remarquable du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Organisation internationale pour les migrations, des agences des Nations Unies et de l'ensemble des acteurs humanitaires en Ukraine et dans les pays voisins. Ils peuvent continuer à compter sur le soutien de la France.

Tout doit être fait pour apporter de l'aide aux réfugiés et les accueillir, sans aucune distinction ou discrimination. Plus d'un quart de la population ukrainienne a été contrainte de fuir. Près de 5 millions de personnes ont dû se réfugier dans les pays voisins. La poursuite de l'agression russe ne manquera pas de continuer à avoir des répercussions sur les déplacements de populations.

La France salue la solidarité dont l'Union européenne, ses États membres et d'autres États européens comme la République de Moldova font preuve. L'activation de la directive européenne relative à la protection temporaire a permis d'apporter une aide rapide aux personnes fuyant la guerre. Les réfugiés bénéficient ainsi au sein de l'Union européenne d'un accès à l'enseignement, aux soins médicaux et au marché du travail. Nous saluons par ailleurs les actions de l'Organisation internationale pour les migrations pour apporter de l'aide et organiser le retour des ressortissants d'États tiers, y compris d'États africains. Il est essentiel d'intensifier les efforts à cette fin.

Nous devons également accroître nos efforts pour lutter contre le trafic d'êtres humains. Quatre-vingt-dix pour cent des personnes déplacées sont des femmes et des enfants, dont des milliers sont non accompagnés et vulnérables.

L'armée russe tue depuis bientôt deux mois des civils, y compris des enfants, des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des journalistes. Des écoles et des infrastructures d'accès à l'eau sont détruites ; 1,4 million de personnes n'ont plus accès à l'eau à l'est de l'Ukraine. Les hôpitaux sont également ciblés : l'Organisation mondiale de la Santé a confirmé 136 attaques contre des infrastructures médicales. Je rappelle que les meurtres et les mutilations d'enfants, comme les attaques contre les écoles et les hôpitaux, font partie des graves violations des droits des enfants en temps de guerre.

Ces crimes ne resteront pas impunis. La France est résolument engagée aux côtés de l'Ukraine et des juridictions internationales, notamment la Cour pénale internationale, à cette fin. À la suite des terribles exactions commises à Boutcha, la France a déployé une équipe technique chargée d'apporter son expertise en matière d'identification et de recueil de preuves. Nous soutenons la commission d'enquête établie par le Conseil des droits de l'homme pour établir les faits.

Nous appelons la Russie à respecter l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice et à cesser sa guerre d'agression contre l'Ukraine. La priorité reste une cessation immédiate des hostilités et le plein respect du droit international humanitaire. La protection des civils est un impératif absolu. L'accès humanitaire doit être garanti. À cet égard, la France soutient pleinement l'appel du Secrétaire général à une pause humanitaire de quatre jours débutant ce jeudi.

Le monde entier est affecté par cette guerre, qui risque de faire basculer jusqu'à 1,7 milliard de personnes, soit plus d'un cinquième de la population mondiale, dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il y a urgence à agir. Alors que nous commémorons dans les prochains jours l'ouverture de la Conférence de San Francisco il y a 77 ans, la France continuera de se mobiliser avec ses partenaires pour le respect de la Charte des Nations Unies, et soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien.

M. Biang (Gabon) : Je remercie M^{me} Kelly Clements, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et M. António Vitorino, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), pour leurs exposés édifiants. Je salue la présence à cette séance du Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande, S. E. M. Simon Coveney.

Le bilan de la guerre en Ukraine s'alourdit de jour en jour. Le flot des personnes fuyant la guerre est estimé à une douzaine de millions depuis le début des hostilités.

Le nombre de réfugiés est à présent d'environ 5 millions, dont le plus grand contingent, composé de femmes et d'enfants, a trouvé refuge en Pologne et dans d'autres pays voisins. Parmi ces réfugiés se trouvent plus de 210 000 ressortissants de pays tiers, dont des Africains, pour lesquels la route de l'exode est souvent plus difficile du fait de discriminations absurdes. Nous n'avons cessé d'appeler les pays frontaliers à considérer la situation de ces personnes qui, comme les autres victimes de la guerre, ne méritent pas moins la compassion et les secours qui sont octroyés aux autres civils qui fuient la guerre.

La situation humanitaire est en effet des plus préoccupantes. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont particulièrement dévastatrices et entament la fourniture de services publics de base, tels que l'eau, l'électricité et le gaz, entraînant des risques sanitaires.

Dans le même temps, les capacités d'accueil des organisations et institutions spécialisées des Nations Unies peinent à couvrir les besoins qui sont en constante augmentation du fait de la poursuite des combats et des mouvements de personnes.

Les humanitaires sont à pied d'œuvre, aussi bien en Ukraine que dans les pays d'accueil, et tentent d'apporter une aide vitale aux populations dans le besoin à travers des services de soins de base ou spécialisés, y compris des soins de santé mentale et psychologique, ainsi que par des aides de natures diverses destinées à faciliter l'enregistrement, la scolarisation des enfants ou l'emploi des réfugiés.

Nous exprimons notre soutien aux travailleurs humanitaires et disons toute notre appréciation pour leur action ainsi que celle des pays d'accueil. Je salue le travail du HCR et de l'OIM. Sans cette précieuse assistance, le quotidien de nombreux réfugiés serait sans doute encore pire. C'est pourquoi nous réitérons notre appel en direction des pays d'accueil à assister toutes les personnes qui fuient les combats sans distinction d'origine. Toutes ces personnes sont dans une communauté de peur et de détresse qui n'autorise aucun parti pris.

Il y a quelques jours, le Conseil de sécurité se réunissait pour aborder les allégations de crimes sexuels, d'exploitation de femmes et d'enfants et les risques de trafic de personnes (voir S/PV.9016). Il est devenu courant que des réseaux de trafiquants, tels des vautours sur les lieux d'un carnage, tentent de profiter de la détresse des personnes sans défense ayant besoin de protection.

Nous avons tous en mémoire de sombres histoires de ce type dans des conflits antérieurs, ce qui doit aiguïser notre vigilance afin de tuer dans l'œuf toutes les velléités des réseaux de crime organisé de pêcher en eaux troubles, que ce soit en Ukraine ou dans les pays d'accueil.

De nombreux témoignages font état de victimes de viols et de cas d'exploitation d'enfants seuls et sans défense, pris sur les routes de l'exode. Si ces témoignages étaient avérés, ils constitueraient des cas de violations graves du droit international humanitaire, des autres conventions internationales pertinentes et des résolutions du Conseil de sécurité sur les violences sexuelles liées aux conflits, notamment les résolutions 1820 (2008), 1888 (2009) et 2106 (2013), lesquelles renforcent la résolution 1325 (2000).

Mon pays condamne toute atteinte contre les femmes, les enfants et toute personne civile qui ne prend pas part aux hostilités. De même, mon pays réitère son appel en vue de l'ouverture d'enquêtes indépendantes et impartiales afin d'établir les faits et de déterminer les responsabilités.

Nous réitérons également l'appel du Gabon pour une cessation des hostilités. Il est temps que les combats s'arrêtent. Il est temps que les armes se taisent. Il est temps que la diplomatie s'exprime et qu'on mette fin aux souffrances et à la mort de personnes innocentes.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations d'avoir présenté les conséquences humaines dévastatrices de l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Nous sommes consternés par l'offensive russe en cours dans le Donbass et par les attaques incessantes contre les civils et les infrastructures civiles vitales dans toute l'Ukraine, y compris dans les zones urbaines. La Russie a intentionnellement provoqué une catastrophe humanitaire, notamment à Marioupol, où les civils sont bloqués dans des caves depuis des semaines, privés de nourriture, d'eau, d'électricité, de médicaments et d'autres produits de première nécessité. Dans le même temps, la Russie continue ses tirs de missiles sur Kyïv et Lviv. Personne n'est en sécurité en Ukraine.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, 12 millions d'Ukrainiens ont maintenant fui leurs maisons. En tant que personnes déplacées ou réfugiés, ils sont exposés à un risque accru de violence sexuelle et fondée sur le genre, de traite, d'abus, de traumatisme psychosocial

et de séparation familiale. La Russie est la seule responsable de cette situation. Toutes les attaques russes contre les civils doivent cesser. L'invasion russe est une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Nous nous félicitons de l'enquête sur les allégations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ouverte par le Procureur de la Cour pénale internationale, ainsi que la création de la commission chargée d'enquêter sur les crimes de guerre commis dans le cadre de l'agression contre l'Ukraine. Les responsabilités doivent être établies et les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice.

La Russie a fait le choix de provoquer la plus grande crise humanitaire en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. La Norvège se fait l'écho de l'appel du Secrétaire général en faveur d'une trêve humanitaire pour permettre le passage en toute sécurité des civils et l'acheminement d'une aide humanitaire vitale.

La brutalité et l'ampleur de cette crise qui évolue rapidement mettent les civils en grand danger et exigent des mesures de protection à des niveaux sans précédent – des communautés locales et des zones qui accueillent les personnes déplacées et les réfugiés en passant par les organisations humanitaires internationales et tant d'autres acteurs. Tous les pays qui accueillent des personnes déplacées doivent les identifier et les enregistrer au plus vite, et instaurer des mesures pour les protéger de tous risques et préjudices supplémentaires.

Les femmes et les enfants représentent 90 % de toutes les personnes qui ont fui l'Ukraine. Par conséquent, les interventions doivent tenir compte des questions de genre et d'âge et être adaptées à leurs besoins spécifiques, en accordant une attention particulière aux enfants non accompagnés, qui sont extrêmement vulnérables. L'accès à l'éducation et aux services de santé, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive, doit également être une priorité absolue.

La Norvège est impressionnée par la résilience du peuple ukrainien. Les services, les communautés et les intervenants locaux – même ceux qui sont touchés par le conflit – continuent d'aider les personnes dans le besoin. Et nous saluons la réponse organisée par les organisations humanitaires locales et internationales. Au fur et à mesure que les besoins augmentent, il faut également redoubler d'efforts pour intensifier les interventions et établir directement le contact avec les personnes touchées.

Nous continuons d'appeler à un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux personnes dans le besoin. En outre, nous saluons l'hospitalité et la solidarité des voisins de l'Ukraine, et nous encourageons les pays à maintenir leurs frontières ouvertes à toutes les personnes qui cherchent refuge, sans discrimination.

Seule la Russie porte la responsabilité de la guerre en Ukraine et de ses conséquences dévastatrices dans le monde. Nous sommes parfaitement conscients des répercussions négatives de la guerre sur le prix des aliments de base, des engrais et de l'énergie partout dans le monde et de la façon dont elle exacerbe la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les besoins humanitaires. La Russie peut décider d'arrêter cette guerre, de mettre un terme à l'agression contre son voisin. C'est la seule façon de mettre fin à la catastrophe humanitaire en Ukraine et ailleurs.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous prenons note des points de vue exprimés par M^{me} Kelly Clements, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, et M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations.

Nous avons entendu de nombreuses conclusions alarmantes et statistiques effrayantes dans leurs déclarations. Dans ce contexte, il convient de rappeler que la Fédération de Russie a fait face aux conséquences de la détérioration de la situation en Ukraine immédiatement après le coup d'État anticonstitutionnel survenu en février 2014. Dès que les autorités nationalistes ont montré leur vrai visage en déclenchant une guerre contre la langue russe et en procédant à la destruction physique des habitants de l'est du pays, des flux de réfugiés fuyant l'anarchie de Maïdan ont inondé la Russie. Selon les données officielles, depuis 2014 seulement, au moins 1,7 million de personnes ont déposé des demandes pour obtenir la citoyenneté russe, le statut de réfugié ou l'asile temporaire dans notre pays. Après l'intensification des bombardements dans la région du Donbass par la partie ukrainienne à la veille du début de l'opération militaire spéciale de la Russie, ce flux a augmenté de façon spectaculaire et a atteint 863 000 personnes. En d'autres termes, au moins 2,5 millions d'Ukrainiens ont cherché refuge en Russie depuis le coup d'État de Maïdan.

D'ailleurs, l'exode massif des Ukrainiens de leur pays n'est pas un phénomène nouveau pour cet État. Selon le Ministère ukrainien des finances, entre 1990 et 2021, le nombre d'habitants du pays a diminué d'un quart, passant de 54 à 41 millions de personnes. Dans le

même temps, selon l'Institut Ptoukha de démographie et d'études sociales de l'Académie nationale des sciences de l'Ukraine, en 2021, il y avait encore moins d'Ukrainiens – 38 millions de personnes. Il convient de noter que, selon le même Institut, trois millions d'Ukrainiens ont quitté le pays à la recherche d'emplois saisonniers.

Je ne donne pas ces chiffres pour minimiser les défis migratoires auxquels l'Ukraine et ses voisins sont confrontés aujourd'hui. Je souhaite simplement marquer mon désaccord face aux tentatives visant à effacer l'histoire de l'Ukraine post-soviétique, à faire abstraction de tous ses problèmes et à commencer à les compter à partir du début de l'opération militaire spéciale russe. Aujourd'hui, nos collègues occidentaux préfèrent passer sous silence non seulement le taux d'émigration de l'Ukraine qui s'est considérablement accéléré ces dernières années, comme je viens de le rappeler, mais aussi les niveaux choquants de corruption, la montée en flèche d'assassinats politiques, dont la plupart sont restés impunis, la répression sans précédent des dirigeants de l'opposition et la fermeture massive des médias d'opposition, pour ne citer que ces exemples.

Ceux qui nous reprochent de violer les droits de l'homme omettent de rappeler la persécution sans précédent de la langue russe et de ses locuteurs dans ce pays. On comprend bien que si on fait l'éloge de l'Ukraine, il est gênant de parler du site Web Mirotvorets, qui est toujours opérationnel et publie les données personnelles des Ukrainiens et des étrangers gênants qui critiquent le régime de Maïdan. Parmi les personnes dont la vie est ainsi mise en danger figurent des mineurs. Aucun de mes collègues occidentaux n'a jamais fait d'observations sur ce phénomène honteux.

Dans leur vision du monde, ils font tout pour présenter l'Ukraine comme un agneau blanc, pur et innocent. Ce tableau n'inclut pas les huit années de guerre du régime de Kiev contre les civils dans l'est de son pays ni les nombreuses années de sabotage des Accords de Minsk. Ils essaient simplement d'oublier tout cela et de le faire oublier aux autres sous la menace directe de sanctions et de chantage politique et économique.

De plus, en présentant sans aucun fondement ce qui s'est passé le 24 février comme une « agression russe non provoquée et sans précédent » ou une « guerre de choix », ils prétendent de manière hypocrite que rien de plus terrible ne s'est produit dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, passant ainsi sous silence les centaines de milliers de victimes des aventures militaires des États occidentaux depuis la guerre

froide – en Afghanistan, en Iraq, en Yougoslavie et en Libye. Pas plus tard qu'hier, nos collègues syriens ont transmis une lettre au Conseil de sécurité sur les conséquences horribles de la destruction de la ville de Raqqa par les Américains en 2017. Cette opération s'est transformée en une entreprise inhumaine, qui a pratiquement rayé une ville, avec ses habitants, de la surface de la terre.

Aujourd'hui, ils essaient non seulement de réécrire l'histoire moderne sous un angle antirusse, mais également d'encourager les affabulations les plus folles de certains de nos voisins d'Europe orientale sur le rôle que l'Union des républiques socialistes soviétiques a joué pour libérer l'Europe et le monde entier du fascisme. Apparemment, il est ainsi plus facile pour eux de faire abstraction des manifestations flagrantes du néonazisme en Ukraine, dont la dénazification est un des objectifs de notre opération militaire. Cela doit être fait afin que non seulement les populations de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk, mais aussi la Russie, ainsi que les Ukrainiens eux-mêmes, qui ont été pris en otage par ce gouvernement, ne fassent plus jamais l'objet de menaces provenant du territoire de cet État.

Je ne peux m'empêcher de constater que les pré-occupations de nos collègues occidentaux concernant l'Ukraine et les Ukrainiens sont très opportunistes et égoïstes. Aujourd'hui, ils n'en ont besoin que comme chair à canon dans leur guerre indirecte avec la Russie, « jusqu'au dernier Ukrainien ». Dans le même temps, ils n'oublient jamais leurs propres intérêts.

Par exemple, les fabricants d'armes des pays occidentaux se frottent les mains, lorsqu'ils calculent leurs profits découlant de l'augmentation des commandes dans le domaine de la défense. Dès la première semaine des hostilités en Ukraine, le cours de l'action de BAE Systems, un des principaux fabricants d'armes britanniques, a augmenté de 24 % et celui de Thales Air Defence Limited, qui produit des systèmes antichars et antiaériens, de 42 %. On observe les mêmes tendances au sein de l'industrie de guerre des États-Unis. Cela plaît clairement aux membres est-européens de l'OTAN qui se demandaient depuis longtemps comment se débarrasser de leurs armes soviétiques obsolètes. Maintenant, s'étant vu promettre du matériel neuf de l'OTAN, ils sont ravis de fournir à l'Ukraine des véhicules qui ne fonctionnent plus, car ils savent que l'armée russe écrasera et broiera toute cette ferraille et qu'ils n'auront plus à penser aux moyens de s'en débarrasser.

En outre, nos collègues américains, qui sont à la fois pragmatiques et dépourvus de toute conscience, tentent maintenant de tirer le plus grand profit économique de la situation. En poussant les Européens à imposer des sanctions économiques de plus en plus lourdes, Washington, qui pâtit le moins de cette situation, entend rendre d'autres États dépendants de son gaz. Et peu importe que le gaz naturel liquéfié américain soit beaucoup plus cher que le gaz russe.

Il s'agit de « molécules de liberté », comme l'a affirmé un responsable américain, que les Européens, et non les Américains, devront payer. L'économie russe, comme on le sait, se porte bien en dépit de la pression liée aux sanctions, trouvant de nouveaux domaines de développement et de nouveaux partenaires fiables dans ces nouvelles circonstances. Le seul pays qui est perdant à tous égards est l'Ukraine. Il semble pourtant que les autorités de Kiev ne l'ont pas remarqué, ou qu'elles préfèrent jouer l'ignorance.

Cependant, de plus en plus de citoyens ukrainiens ordinaires le comprennent, car depuis le début de l'opération militaire spéciale, ils sont confrontés non pas au terrorisme ou aux bombardements de l'armée russe, contrairement à ce que prétendent les propagandistes ukrainiens et occidentaux, mais à une hostilité et à une indifférence impitoyables de la part des néonazis et des radicaux ukrainiens, qui tentent de sauver leur peau à tout prix.

Chaque jour qui passe, on voit se multiplier les preuves de leur utilisation de civils comme boucliers humains, de leurs bombardements aveugles de zones résidentielles dans leurs propres villes, qu'ils cherchent ensuite à imputer à l'armée russe, et de leurs provocations flagrantes dans la meilleure tradition de Goebbels, comme à Boutcha, à Kramatorsk ou encore à la maternité et au théâtre de Marioupol.

Il n'est pas possible de dissimuler la vérité à cet égard, et le fait que l'armée ukrainienne utilise des armes à sous-munitions interdites pour bombarder des infrastructures résidentielles ne peut pas non plus être passé sous silence. Par exemple ce matin, des armes à sous-munitions ont été utilisées pour attaquer Golovchino, dans la région de Belgorod, une division administrative de la Fédération du Russie, où il n'y a pas d'installations militaires. Toutes les preuves sont là et ont été consignées. Néanmoins, pour une raison qui nous échappe, nous constatons que nos collègues occidentaux n'ont aucune intention de condamner ce crime abject et la violation par les radicaux des normes du droit international humanitaire.

Un mois après le début du siège de l'usine Azovstal, les mêmes éléments radicaux et néonazis ont soudain déclaré que des civils se trouvaient sur place depuis tout ce temps, même si ce n'est qu'hier qu'ils l'ont signalé. Ils n'ont jamais fait mention de la présence de civils, même lorsque le personnel militaire encerclé s'apprêtait à se rendre par centaines. Une fois de plus, ils ont laissé échapper la vérité, à savoir que les civils qui se trouvent sur les lieux ont pour seule fonction de servir de boucliers humains. Nous disposons d'une multitude d'éléments de preuve que nous ne manquerons pas de partager avec le Conseil.

Mais les membres voudront-ils les entendre ou les voir ? Depuis huit ans, ils ferment délibérément les yeux sur la mort de civils – des femmes, des enfants et des personnes âgées – dans le Donbass, et c'est pourquoi nous avons des doutes à cet égard. Toutefois, nous ne menons pas cette opération spéciale pour qu'ils nous comprennent ou nous soutiennent. Il serait naïf de compter là-dessus au vu du jeu géopolitique qu'ils sont en train de mener, dans lequel ils utilisent l'Ukraine comme un simple pion.

Nous avons pris conscience des coups bas dont ils étaient capables pour créer un prétendu ordre mondial fondé sur des règles lorsque nous nous sommes rendu compte que la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Ukraine, au lieu de surveiller et de signaler les violations du cessez-le-feu, se contentait d'espionner pour le compte de Kiev, transmettant à l'armée ukrainienne des informations recueillies grâce à des caméras de surveillance pour lui permettre d'ajuster ses positions de tir et ses cibles. La collecte de preuves sur ce fait embarrassant est en cours.

Une autre question doit cependant susciter une attention toute particulière. Je veux parler de l'utilisation par les forces armées ukrainiennes de véhicules blindés de l'OSCE. Selon les médias, fin février, les combattants du bataillon Azov se sont présentés au Bureau de la Mission spéciale d'observation à Marioupol et ont exigé qu'on leur remette les clefs des véhicules. Lorsque cela leur a été refusé, ils ont menacé le personnel avec leurs armes et ont fini par obtenir huit véhicules de l'OSCE, y compris des véhicules blindés. Un de ces véhicules a été retrouvé à 5 kilomètres des locaux de la Mission spéciale d'observation, près du marché Kirov à Marioupol. Il avait clairement été utilisé dans des opérations de combat. Pas un seul de ces véhicules n'a été rendu à l'OSCE. Le personnel de la Mission a fait l'objet de

menaces similaires à Severodonetsk fin février et début mars. Les dirigeants de l'OSCE étaient au courant de ce problème mais ont préféré le cacher jusqu'au dernier moment. Ces révélations sapent la confiance dans toute organisation internationale dont la majorité des responsables sont des représentants de pays occidentaux.

Je ne cache pas que dans ces circonstances, les appels à la paix et à un cessez-le-feu sonnent creux et hypocrites, et que dans la pratique, ils attestent une volonté d'offrir un répit aux nationalistes et aux radicaux ukrainiens pour leur permettre de se regrouper et de se procurer davantage de drones, de missiles antichar guidés et de systèmes portables de défense antiaérienne pour ensuite orchestrer de nouvelles provocations inhumaines et disséminer d'autres d'informations mensongères sur les actes prétendument commis par les soldats russes. Mais nous ferons clairement la distinction entre ces appels tactiques au pseudo-maintien de la paix et une volonté réelle d'aider l'Ukraine à prendre les seules décisions qui sont les bonnes et qu'elle aurait dû prendre il y a longtemps.

Plus vite l'Ukraine prendra ces décisions, malgré les discours d'encouragement de ceux qui veulent profiter de la tragédie qui dure depuis 2014, y compris les dirigeants de l'Union européenne, dont le masque est tombé, mieux cela vaudra pour le pays, parce que d'une manière ou d'une autre, l'objectif de l'opération militaire spéciale de libérer le Donbass, de démilitariser et dénazifier l'Ukraine et d'éliminer les menaces qu'elle fait peser sur la Fédération de Russie sera atteint.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie tout d'abord M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, et M^{me} Kelly T. Clements, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, de leurs exposés.

Le conflit en Ukraine a généré une situation humanitaire catastrophique et donné lieu à d'autres conséquences graves. Cela nous préoccupe vivement, et je souhaite faire quatre observations à cet égard.

Premièrement, aucun effort ne doit être ménagé pour réduire les préjudices causés aux civils par le conflit. La Chine appelle une fois de plus toutes les parties au conflit à faire preuve de la plus grande retenue, à respecter strictement le droit international humanitaire, à protéger les civils et les infrastructures civiles et à faciliter l'évacuation et les opérations d'aide humanitaire. Les parties concernées doivent renforcer la communication

sur les questions humanitaires, et elles doivent coopérer et coordonner leurs efforts sur des questions telles que l'ouverture de couloirs humanitaires et l'évacuation du personnel en toute sécurité. La Chine appuie les efforts du Secrétaire général Guterres et du Secrétaire général adjoint Griffiths pour engager le dialogue avec toutes les parties sur la pause humanitaire et pour parvenir à un accord sur les arrangements pertinents.

Deuxièmement, la question des réfugiés doit être dûment abordée. Les pays voisins de l'Ukraine ont offert un sanctuaire et une aide humanitaire à des millions de réfugiés, ce que la Chine apprécie à sa juste valeur. Mais la poursuite du conflit est vouée à entraîner une augmentation du nombre de réfugiés et à poser d'énormes problèmes socioéconomiques pour les pays d'accueil. La communauté internationale doit renforcer sa coordination et apporter un appui accru aux pays qui accueillent des réfugiés, conformément à l'esprit de partage des responsabilités. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres organismes doivent continuer de mobiliser et coordonner l'aide internationale, intensifier l'assistance humanitaire aux réfugiés et contribuer à alléger la pression sur les pays d'accueil.

Nous avons constaté que, ces derniers jours, de nombreux réfugiés sont rentrés en Ukraine, et nous espérons que leurs besoins fondamentaux seront satisfaits tandis qu'ils renouent avec une vie normale. Tous les réfugiés, quelle que soit leur nationalité, leur race ou leur religion, doivent être traités sur un pied d'égalité. Les groupes vulnérables comme les femmes et les enfants doivent se voir accorder une protection prioritaire. Des mesures doivent être prises pour réprimer la traite des personnes et les autres activités criminelles qui prennent pour cible des femmes et des enfants en quête de refuge. Les organismes tels que le HCR, ONU-Femmes, l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme doivent également intensifier leurs actions de suivi à l'appui des efforts des pays concernés.

Troisièmement, les négociations diplomatiques doivent être encouragées avec un sentiment d'urgence accru. La perspective d'un conflit qui se prolonge et s'étend est inquiétante. La seule façon véritable de régler la crise humanitaire est de mettre rapidement fin au conflit. Nous appelons la Russie et l'Ukraine à s'engager sur la voie générale du dialogue et de la négociation, à continuer de s'efforcer d'aplanir leurs divergences et à réunir toutes les conditions requises pour

un cessez-le-feu. Toutes les autres parties doivent s'employer à soutenir les négociations diplomatiques. Le fait de continuer d'envoyer toujours plus d'armes offensives n'aboutira pas à la paix. Cela ne fera que prolonger et intensifier le conflit, et aggravera encore la catastrophe humanitaire.

Quatrièmement, nous devons nous pencher sur l'incidence négative des sanctions et l'éliminer. Les sanctions tous azimuts et illimitées ont eu de graves répercussions dont les pays en développement sont les premiers à faire les frais. La semaine dernière, au lancement du premier rapport du Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, le Secrétaire général Guterres a déclaré :

« Nous sommes aujourd'hui face à une tempête parfaite qui menace de dévaster les économies de nombreux pays en développement ».

Les très nombreux pays en développement, qui ne sont pourtant pas parties au conflit, lui payent un lourd tribut. Cette situation n'est ni équitable ni raisonnable.

La communauté internationale doit renforcer la coordination afin de faire en sorte que l'approvisionnement et les prix des denrées alimentaires et de l'énergie restent stables, et éviter d'imposer des restrictions superflues à l'exportation. Il convient également de souligner que le gel arbitraire des réserves de change d'autres pays constitue lui aussi une violation de la souveraineté des États, et revient à militariser l'interdépendance économique. Ces pratiques, qui sapent les fondements de la stabilité économique mondiale et génèrent de nouvelles incertitudes et de nouveaux risques dans les relations internationales, doivent être abandonnées dans les meilleurs délais.

La Chine s'est toujours rangée du côté de la paix et de la justice, et elle défend les objectifs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous entendons continuer de travailler sans relâche à un règlement définitif de la crise ukrainienne.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier à mon tour la Haute-Commissaire adjointe Clements et le Directeur général Vitorino de leurs exposés éclairants concernant la situation sur le terrain en Ukraine. En ce moment même, les organismes qu'ils représentent et les organisations non gouvernementales partenaires s'acquittent d'un travail extrêmement important qui sauve des vies. Leurs agents mettent leur propre vie en jeu tandis qu'ils s'emploient à apporter leur aide.

Nous sommes profondément attristés d'apprendre que des membres du personnel de Caritas Internationalis avaient été tués à Marioupol. J'ai rencontré le personnel de Caritas lorsque j'étais dans la région, et j'ai vu le travail salvateur dont il s'acquitte. La mort de ces agents est tragique et intolérable. Les travailleurs humanitaires sauvent des vies. Ils sont impartiaux et doivent être protégés, et non pilonnés aveuglément.

Nous l'avons entendu, la guerre inconcevable et non provoquée de la Russie ne cesse de franchir de nouveaux paliers toujours plus glaçants. Selon le dernier décompte, 5 millions de réfugiés ont quitté l'Ukraine en quête de sécurité. Il va sans dire que le nombre de déplacés en Ukraine est plus important encore. Oui, ces chiffres sont alarmants.

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur ce que nous pouvons faire pour aider aussi bien les réfugiés que les pays en première ligne qui protègent ces populations en quête de sécurité. Je tiens tout d'abord à remercier les pays qui ont initialement accueilli l'immense majorité des réfugiés : la Pologne, la République de Moldova, la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie. Ces pays en première ligne méritent notre gratitude la plus vive et la plus sincère pour leur service et leurs sacrifices. Ils ont ouvert leurs frontières et leurs cœurs au peuple ukrainien et, s'ils ont fait le choix qui s'imposait, ils n'en ont pas moins fait un choix difficile. Lorsque je me suis rendue en République de Moldova et en Roumanie, j'ai pu constater par moi-même à quel point il est difficile et perturbant pour une société d'intégrer autant de réfugiés en si peu de temps.

Mais je sais que je me fais l'interprète de nombreuses personnes en disant qu'ils ont ravivé notre espoir dans l'humanité. Ils ont montré au monde ce que signifie être bienveillant, accueillant, généreux et bon, et comment concrétiser l'esprit de bon voisinage. Je me félicite que de nombreux réfugiés d'Ukraine soient désormais accueillis par d'autres pays de l'Union européenne. Cela permet d'atténuer grandement les effets de la situation pour tous.

Pour leur part, les États-Unis accueilleront jusqu'à 100 000 Ukrainiens, et nous finançons les efforts pour soutenir tous ceux qui ont fui l'Ukraine.

Tandis que nous faisons tout notre possible pour accompagner les réfugiés ukrainiens, nous devons tous également accorder la même bienveillance, la même protection et le même appui aux nombreux ressortissants de pays tiers qui fuient l'Ukraine. Comme je l'ai

déjà dit, un réfugié est un réfugié, indépendamment de son origine, de sa race, de sa religion ou de son pays natal. Quels que soient son âge, ses capacités, sa nationalité, son orientation sexuelle, son identité de genre ou ses convictions, un réfugié est un réfugié, point final. Le respect des droits humains des personnes dans le besoin est une préoccupation primordiale, et je suis fière que mon gouvernement ait contribué à ces efforts.

Le magazine *National Geographic* a récemment mis en lumière le parcours de certains des réfugiés fuyant l'Ukraine, avec notamment le portrait de quelques-uns des milliers d'Africains, pour beaucoup des étudiants qui vivaient en Ukraine, qui ont dû fuir le pays. J'ai été particulièrement émue par l'une d'entre elles, une jeune femme du nom de Blessing Oyeleke. Elle a 25 ans, est originaire du Nigéria, et était étudiante en médecine à Ternopil, qu'elle a dû fuir. Blessing vivait en Ukraine depuis cinq ans, et elle a déclaré aux journalistes que venir en Ukraine était pour elle un rêve devenu réalité. Point n'est besoin d'être citoyen ukrainien pour voir ses rêves anéantis ou avoir le cœur brisé. C'est pourquoi nous sommes plus que reconnaissants envers les pays qui ont fait preuve de tant de générosité et d'hospitalité et qui ont accueilli tous ceux qui fuyaient pour sauver leur vie.

Enfin, comme l'a clairement dit le Directeur général Vitorino, nous devons également remédier à la menace que constitue la traite des personnes. Sachant que les réfugiés et autres déplacés n'ont qu'un accès limité à des ressources ou à l'emploi, et qu'ils ne disposent souvent pas de documents d'identité officiels, ils sont à la merci de l'exploitation, de la violence et de la traite des personnes. Comme nous l'avons souligné la semaine dernière (voir S/PV.9013), 90 % des réfugiés sont des femmes et des enfants. Ils courent un risque immense d'être victimes de la traite et exploitées et de subir des violences fondées sur le genre, et nous devons faire tout notre possible pour atténuer ce risque. Je sais que certains pays, comme la Pologne et la Roumanie, mènent des campagnes de sensibilisation ciblées et prennent également des mesures préventives à cet effet telles que l'instauration de vérifications à la frontière et la facilitation de l'accès à l'hébergement et aux transports. Les États-Unis sont fiers de concourir à ces importantes initiatives de protection, tant en Ukraine que dans des pays voisins comme la Roumanie, la Pologne, la Slovaquie et la Hongrie. À cette fin, lors de mon déplacement dans la région, j'ai annoncé 50 millions de dollars d'aide supplémentaire en faveur de la République de Moldova, dont l'essentiel est allé à la gestion des frontières et à la lutte

contre la traite. Avec tant de vies en jeu, nous devons tous accroître notre vigilance, notre appui aux initiatives de ce type et les ressources mobilisées au profit des personnes rescapées ainsi que pour combattre l'impunité de ceux qui exploitent les plus vulnérables. Nous ne pouvons pas laisser les acteurs les plus malfaisants du monde profiter d'une situation horrible et la rendre pire encore.

En même temps, nous devons travailler ensemble. Il convient que les pays fournissant un appui, les organisations partenaires et les organismes des Nations Unies se coordonnent pour que nous fassions vraiment tout notre possible pour aider les pays qui sont en première ligne de cette crise des réfugiés et les millions de personnes qui fuient la violence. Hier, le Secrétaire général a appelé à une pause humanitaire pour permettre l'ouverture des couloirs humanitaires. Chaque jour, on me demande si l'ONU et même le Conseil de sécurité servent à quelque chose dans cette crise. Nous savons que le monde compte sur l'Organisation et se demande comment il faut réagir face aux agissements inadmissibles de la Russie. L'un des moyens les plus puissants et immédiats d'être utiles consiste pour nous à aider les réfugiés et les pays qui les accueillent, et il importe de veiller à ce que l'ONU joue un rôle clef dans cette entreprise.

Montrons au monde ce que nous avons appris de décennies à nous occuper de crises des réfugiés et de situations humanitaires. Montrons au monde que, lorsque la Russie a provoqué la pire crise des réfugiés en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale, le reste du Conseil de sécurité et des Membres de l'Organisation des Nations Unies s'est montré à la hauteur et a aidé ceux qui en avaient le plus besoin.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs importantes contributions. Je profite également de l'occasion pour réaffirmer notre solidarité avec toutes les victimes de cette guerre, notamment celles qui ont perdu leur foyer et fuient maintenant dans la peur.

L'Europe est aux prises la crise des réfugiés la plus fulgurante depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, créés précisément au lendemain de cette guerre, jouent aujourd'hui un rôle crucial en offrant protection et secours à des millions de réfugiés et de déplacés en Ukraine et dans d'autres parties du monde. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que près

d'un quart de la population ukrainienne a été déplacée de force ces dernières semaines, statistique qui atteste l'intensité du conflit et le niveau de perturbation de la vie courante qu'il inflige aux Ukrainiens. Beaucoup d'autres pourraient suivre si les hostilités continuent de s'intensifier dans l'est et le sud de l'Ukraine et dans des zones densément peuplées.

La proportion élevée de femmes et d'enfants fuyant l'Ukraine est également inquiétante, car ils sont plus vulnérables aux violences sexuelles, à l'exploitation et à la traite des êtres humains, sans parler des effets psychologiques que le conflit peut avoir sur les enfants et sur leur développement futur. Toutes les parties ont l'obligation de protéger les civils et les infrastructures civiles critiques et de garantir un accès humanitaire sûr, en temps voulu et sans entrave, en particulier dans l'est de l'Ukraine. Bien que l'ouverture de couloirs humanitaires et l'instauration de pauses humanitaires locales constituent des mesures positives, seul un cessez-le-feu à l'échelle nationale permettra de protéger efficacement les populations civiles. Le conflit fait maintenant planer la menace d'une crise alimentaire imminente, qui pourrait avoir des répercussions dévastatrices sur les plus vulnérables du monde entier.

La destruction des capacités productives de l'Ukraine, d'une part, et les sanctions économiques unilatérales, d'autre part, sont des facteurs majeurs dans la forte hausse de l'insécurité alimentaire mondiale. Tout cela intervient à un moment où les pays en développement sont toujours aux prises avec les conséquences socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'annonce récente par le Programme alimentaire mondial (PAM) d'une réduction de son assistance aux réfugiés et aux autres populations vulnérables dans toute l'Afrique orientale et au Moyen-Orient illustre bien le problème. Comme David Beasley, Directeur exécutif du PAM, nous l'a récemment rappelé (voir S/PV.9008) dans un contexte différent, nous ne devrions pas être contraints de prendre à ceux qui ont faim pour donner à d'autres encore plus affamés. N'oublions pas que les pays en développement accueillent environ 85 % des réfugiés du monde. Les prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais augmentent très rapidement partout dans le monde. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a publié des données montrant que les prix alimentaires sont à présent plus de 30 % plus élevés qu'à la même époque l'an dernier. Étant donné que les prix des engrais ont doublé, les effets à moyen et long termes sur l'agriculture sont également très préoccupants. De fait,

le 13 avril, le Secrétaire général a fait référence à cette dangereuse crise à trois dimensions, et le Groupe mondial d'intervention en cas de crise a publié, le même jour, sa première note sur l'incidence mondiale de la guerre en Ukraine sur les systèmes alimentaire, énergétique et financier.

Depuis le 3 mars, conformément à notre tradition de solidarité, les ambassades du Brésil à Bratislava, Bucarest, Budapest, Prague et Varsovie délivrent des visas spéciaux aux Ukrainiens déplacés et aux apatrides touchés ou déplacés par le conflit armé en Ukraine. Une fois sur le territoire brésilien, ils ont pleinement accès à l'ensemble des services publics et des prestations sociales, à égalité avec les nationaux brésiliens. La société civile brésilienne s'est spontanément mobilisée pour fournir une assistance complémentaire spécialisée afin de faciliter l'intégration locale. Ces mesures s'inscrivent au Brésil dans une politique de visas humanitaires de longue date qui a déjà profité aux personnes touchées par les crises en Afghanistan, en Haïti, en Syrie et au Venezuela. Cela reflète notre conviction que nous ne devrions jamais discriminer des personnes ou des groupes fuyant un conflit armé. Chacun mérite qu'on l'aide, indépendamment de sa race, de son ethnie, de sa nationalité, de son statut migratoire, de son âge, de son handicap ou de toute autre circonstance. Nous nous félicitons de la démonstration de solidarité internationale à l'égard des réfugiés ukrainiens et des pays hôtes. C'est une attitude qu'il nous faut encourager à l'échelle mondiale si nous voulons nous occuper du paysage humanitaire immensément compliqué de notre temps, marqué par une multiplication rapide des crises et des situations de déplacement forcé dans de nombreuses régions du monde.

M. Ragutahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, et M^{me} Kelly Clements, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, de leurs observations sur la situation humanitaire en Ukraine.

La situation humanitaire en Ukraine s'est encore détériorée depuis la dernière fois que le Conseil a examiné la question (voir S/PV.9013). Selon les informations en provenance d'Ukraine, les femmes et les enfants sont touchés de façon disproportionnée, et ils forment la majorité des réfugiés et des déplacés. Nous appuyons les appels qui ont été lancés pour garantir le passage en toute sécurité des fournitures humanitaires et médicales essentielles, notamment en créant des couloirs humanitaires permanents. Nous espérons que la communauté

internationale continuera de réagir positivement à l'évolution des besoins humanitaires. Au vu de la terrible situation humanitaire qui règne en Ukraine, l'Inde envoie à l'Ukraine et à ses voisins des fournitures humanitaires, notamment des médicaments et d'autres articles de secours indispensables. Nous fournirons davantage de matériel médical à l'Ukraine dans les prochains jours. L'Inde a également assuré le retour en toute sécurité d'environ 22 500 Indiens en provenance de l'Ukraine. À cette fin, nous avons lancé l'opération Ganga, prévoyant 90 vols. Nous avons aussi aidé des ressortissants de 18 autres pays dans ce processus. Nous sommes profondément reconnaissants aux autorités de l'Ukraine et des pays voisins d'avoir facilité leur retour en toute sécurité.

Les répercussions de cette situation se font sentir au-delà de la région, avec une hausse des prix des denrées alimentaires et des coûts de l'énergie, en particulier dans beaucoup de pays en développement. Il est dans notre intérêt collectif d'œuvrer dans un esprit constructif, tant à l'ONU qu'en dehors de l'ONU, pour régler rapidement cette question. Nous avons pris note des conclusions publiées la semaine dernière par l'équipe spéciale du Groupe mondial d'intervention mis sur pied par le Secrétaire général. Nous nous félicitons de sa recommandation de lever, avec effet immédiat, les restrictions à l'exportation de denrées alimentaires achetées par le Programme alimentaire mondial au titre de l'aide humanitaire. Les problèmes de sécurité alimentaire causés par le conflit en Ukraine nous obligent à faire preuve de créativité. Les pénuries croissantes ne peuvent être résolues qu'en dépassant les contraintes auxquelles nous sommes actuellement soumis. La sécurité énergétique est une source de préoccupation tout aussi grave, qui nécessite des efforts de coopération. Je voudrais réaffirmer l'importance des principes directeurs de l'ONU en matière d'aide humanitaire. L'action humanitaire doit toujours être guidée par les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance et ne doit jamais être politisée.

L'Inde demeure profondément préoccupée par cette situation qui continue de se détériorer et appelle de nouveau à une cessation immédiate de la violence et à l'arrêt des hostilités. Depuis le début du conflit, nous n'avons cessé d'insister sur la nécessité de privilégier la diplomatie et le dialogue. Lorsque des vies innocentes sont en jeu, la diplomatie doit s'imposer comme la seule option viable. Nous continuons de rappeler avec insistance à tous les États Membres de l'ONU que l'ordre

mondial est ancré dans le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Directeur général Vitorino et la Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, M^{me} Clements, des informations actualisées qu'ils nous ont communiquées sur la situation en Ukraine.

Malheureusement, il n'y a pas de bonnes nouvelles en provenance de l'Ukraine, car elles font seulement état d'une tragédie sans fin. Tous les intervenants du système des Nations Unies qui prennent la parole devant le Conseil expriment les mêmes préoccupations, tirent la même sonnette d'alarme et mettent en évidence les mêmes problèmes. La situation en Ukraine est désastreuse et continue de s'aggraver. Les mots nous manquent pour décrire les terribles souffrances humaines qui persistent, les destructions délibérées à grande échelle et les besoins humanitaires qui continuent d'augmenter. Notre colère, toutefois, ne faiblit pas, et nous continuons de condamner ces événements qui n'auraient jamais dû avoir lieu. La Russie a franchi toutes les lignes rouges morales, sciemment, délibérément et intentionnellement. Cette guerre d'agression est toujours aussi brutale qu'au premier jour. La Russie continue d'imposer son comportement inhumain et sa vision impitoyable à son voisin. Elle continue de massacrer des civils, de détruire le pays et d'anéantir les espoirs.

En l'espace de quelques semaines, la guerre a dépassé les prévisions les plus folles, puisque, comme nous l'a dit M^{me} Clements, plus de 5 millions de personnes ont franchi la frontière depuis le 24 février. Le tableau est apocalyptique, étant donné qu'en plus de cela, plus de 7,1 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et ont été arrachées à leur foyer et 13 millions de personnes sont touchées par cette folie sans précédent. Le pays est sens dessus dessous. Ces personnes, dont la majorité sont des femmes et des enfants, ont tout laissé derrière elles. Elles ont perdu leurs maisons. Elles ont été dépossédées de leur vie et privées de leurs rêves. Il ne leur reste plus que des cauchemars, provoqués par la Russie.

Une offensive majeure a débuté dans l'est de l'Ukraine. Nous nous y attendions, et nous savons pertinemment ce que la Russie va faire. Marioupol, Boutcha et Tchernihiv sont des exemples tragiques, qui laissent présager la même cruauté. Il y aura plus de victimes et de destructions, plus de souffrances et d'atrocités, et plus d'enfants blessés. Cela montre que les soi-disant

négociations n'ont jamais été sincères et qu'il s'agissait simplement d'une tactique visant à contraindre l'Ukraine à faire des concessions ou à gagner du temps pour mieux se réorganiser et infliger davantage de souffrances.

Nous nous félicitons de l'action menée par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires internationaux, notamment ceux qui risquent leur vie, comme les membres de l'organisation Caritas, en venant en aide aux millions de personnes dans le besoin, dans la mesure du possible, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Comme nous l'ont dit les intervenants, les besoins continuent d'augmenter de manière exponentielle, car aucun cessez-le-feu ne se profile à l'horizon, ce que nous regrettons profondément. Il faut garantir un passage sûr pour permettre l'évacuation des civils en toute sécurité. Le Secrétaire général a appelé à une pause humanitaire. Nous appuyons son appel, mais sera-t-il entendu ? Tout doit être mis en œuvre pour protéger les personnes exposées au risque de la traite en Ukraine ou qui sont en danger alors qu'elles fuient le pays. Nous saluons la générosité et l'hospitalité des voisins de l'Ukraine et les mesures qu'ils ont prises, avec d'autres pays, pour accueillir les réfugiés ukrainiens et leur donner accès au marché du travail, aux soins de santé et aux prestations sociales.

Tout est attaqué en Ukraine : la liberté, les biens, les droits et la vie elle-même. Là où il n'y a pas de soldats au sol, des missiles mortels tombent du ciel. Les informations alarmantes faisant état de détentions arbitraires de civils, de déportations forcées et de l'augmentation de cas de violences sexuelles liées au conflit dans les territoires sous contrôle russe sont choquantes et doivent faire l'objet d'une enquête approfondie. L'obligation de rendre des comptes est au cœur des efforts collectifs que nous déployons pour réprimer et, espérons-le, prévenir les actes d'agression. Nous saluons la visite du Procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, sur la scène du crime. La collecte d'éléments de preuve aux fins de l'établissement des responsabilités pour les atrocités commises en Ukraine reste essentielle non seulement pour respecter notre engagement, mais aussi pour assumer la responsabilité qui nous incombe à tous les niveaux d'établir la vérité et de mettre fin à l'impunité.

On peut parfois être sceptique quant aux informations relayées par les médias ici et là. Pour bien s'informer, il faut toujours exercer son esprit critique, mais il serait difficile de mettre en doute la crédibilité du magazine *The New Yorker*. Sa dernière enquête sur le siège de Tchernihiv est terrifiante.

« Le siège a duré 39 jours et, selon le maire de la ville, a fait quelque 700 morts, bien que d'innombrables autres personnes soient mortes du fait des températures glaciales, du manque de soins médicaux et des pénuries de nourriture et de médicaments [...] Les bâtiments résidentiels ont été frappés avec une régularité effrayante ».

Même le stade Yuri Gagarin a été rasé. Il ne pouvait en être autrement. Lorsqu'on attaque des hôpitaux et des écoles, on ne se bat pas contre une armée, on cherche à détruire une population. Nina Rogacheva, une femme âgée de 92 ans, est actuellement dans un lit d'hôpital, gravement blessée. Elle avait 11 ans lorsque sa famille a appris que son père, qui combattait dans l'Armée rouge pendant la Seconde Guerre mondiale, avait été tué au front. En larmes, elle a dit ceci : « Mon père est mort en défendant la Russie, et maintenant cette même Russie me bombarde ».

Qu'il me soit permis de conclure sur cette note. Pour concrétiser son assertion obsessionnelle de longue date selon laquelle l'Ukraine n'existe pas, le Kremlin a eu recours à la force brute, associée à une censure totalitaire dans le pays, pour tenter de faire coïncider la réalité avec le mythe. Ce qui s'est passé au cours des sept dernières semaines montre le contraire. La réalité est difficile à nier, et une mauvaise lecture de l'histoire peut conduire au désastre. L'histoire sert non seulement à rendre compte de ce qui s'est produit dans le passé, mais aussi à tirer des enseignements et à ne pas répéter les mêmes erreurs à l'avenir. Je ne peux m'empêcher de remonter un instant au mois de novembre 1939. Staline avait alors décidé d'envahir la Finlande. Il voulait s'emparer d'une partie du territoire et était convaincu que l'invasion ne durerait que quelques jours. La réalité fut bien différente. Bien qu'en infériorité numérique, la résistance finlandaise, composée de quelque 3 600 personnes, a infligé une défaite humiliante à la division soviétique forte de 25 000 soldats à l'époque. Pour Staline, il s'agissait d'une conquête territoriale. Pour les Finlandais, c'était une menace existentielle. Aucune force ne peut vaincre les cœurs vaillants de ceux sont dans leur bon droit.

Il est important de rappeler que l'Union soviétique voulait soviétiser l'Europe. Elle a essayé et a échoué. Aujourd'hui, la même tentative d'imposer les règles, les concepts et les rêves insensés d'un seul homme est à nouveau un échec, entraînant une humiliation pour l'agresseur mais aussi, malheureusement, des conséquences dramatiques pour l'Ukraine et de graves

perturbations pour le monde entier. C'est pourquoi la guerre voulue par la Russie concerne non seulement le sort de 44 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens, mais aussi celui de chacun d'entre nous. Nous ne devons pas permettre à un pays d'utiliser des tactiques de brute pour contraindre le monde à se soumettre. Aucun pays ne doit être libre de dominer les autres.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, et M^{me} Kelly Clements, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, de leurs exposés détaillés. Je salue également les efforts dévoués déployés par leurs équipes en Ukraine, ainsi que dans les pays voisins, grâce à la mise en œuvre du plan régional interorganisations d'aide aux réfugiés, sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, trop de personnes ont été inutilement confrontées à la dure et douloureuse réalité des réfugiés et des personnes déplacées qui est désormais la leur. En seulement sept semaines, près de 5 millions de personnes vivant en Ukraine ont été contraintes de fuir vers les pays voisins et quelque 7 millions d'autres ont été déplacées à l'intérieur du pays, avec peu ou pas d'espoir de retourner un jour dans leurs lieux de résidence et de domicile connus. Nous saluons la volonté dont ont fait preuve les pays voisins, dont un grand nombre sont eux-mêmes encore dans des situations fragiles, d'ouvrir leurs frontières pour accueillir l'exode de personnes arrivant quotidiennement d'Ukraine. Nous remercions aussi tout particulièrement les familles et les personnes qui ont généreusement proposé de partager leur maison et qui continuent de donner de la nourriture et d'autres produits pour nous aider à répondre aux besoins des réfugiés. Nous appelons à une coopération soutenue entre les organismes des Nations Unies, les gouvernements hôtes et les parties prenantes concernées afin de garantir que l'aide aux réfugiés et les mesures de protection soient conformes aux normes internationalement acceptées définies par la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951 et son protocole d'amendement de 1967.

Le Ghana est particulièrement préoccupé par les informations faisant état du traitement discriminatoire auquel sont confrontés les ressortissants de pays tiers qui tentent de monter à bord des trains et des bus quittant l'Ukraine ou de franchir les frontières vers les

territoires plus sûrs des pays voisins. Nous pensons que, même dans les circonstances les plus difficiles, le meilleur de notre humanité commune peut ressortir si nous en avons la volonté. Nous condamnons donc tout traitement différencié fondé sur la race, la couleur, la nationalité ou tout autre critère de différenciation et appelons à l'égalité de traitement et à la protection de tous les réfugiés et de toutes les personnes déplacées. Nous demandons tout particulièrement l'assouplissement des contrôles aux frontières afin de faciliter l'entrée et le passage des ressortissants de pays tiers. Nous exhortons en outre les pays d'accueil à s'abstenir de procéder à des expulsions forcées et à fournir aux ressortissants de pays tiers l'assistance et les solutions juridiques nécessaires pour rester là où ils sont ou retourner volontairement dans leur pays de nationalité.

Nous restons attentifs au risque que représentent ces mouvements massifs de personnes, notamment en matière de traite des êtres humains, et demandons instamment le renforcement des mesures de contrôle et de responsabilité, y compris dans les pays de transit et d'accueil. Nous appelons à donner la priorité aux besoins particuliers des femmes, des enfants, des malades, des personnes âgées et des personnes handicapées, tout en soulignant que tous les cas signalés de crimes et de violations des droits de l'homme, y compris la traite des êtres humains et les violences sexuelles et fondées sur le genre contre des femmes et des filles, doivent rapidement faire l'objet d'une enquête indépendante afin d'établir la culpabilité des responsables et de les amener à répondre de leurs actes.

Les bombardements continus dans plusieurs régions d'Ukraine ont accru la nécessité d'une pause humanitaire négociée et de la démilitarisation des couloirs humanitaires pour garantir le passage en toute sécurité des personnes quittant les zones déchirées par la guerre et permettre d'acheminer sans entrave une aide et une assistance vitales à celles et ceux qui ne sont pas en mesure de partir. Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à respecter et à honorer leurs obligations au titre du droit international humanitaire et à éviter toute attaque directe contre les populations et les infrastructures civiles. Les travailleurs humanitaires et le personnel médical doivent également être protégés.

Notre volonté de mettre fin non seulement à la crise humanitaire en Ukraine, mais aussi à la crise alimentaire, énergétique et financière qui se développe rapidement à l'échelle mondiale en raison de la guerre, doit nous inciter à faciliter le règlement pacifique du

conflit par le dialogue et la diplomatie. Nous avons donc une responsabilité urgente et collective d'investir dans la paix en Ukraine et d'éviter les actions qui renforcent les appréhensions des parties en matière de sécurité et ne servent qu'à perpétuer une guerre inutile.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Commissaire adjointe Kelly Clements et le Directeur général António Vitorino de leurs exposés. Je me félicite également de la participation à la présente séance des Représentants permanents de l'Ukraine, de la Suède, de l'Italie, de la Pologne, de l'Estonie et de la Slovaquie.

L'ampleur de l'exode des Ukrainiens fuyant la guerre est sans précédent dans l'histoire récente. Face à la poursuite de l'agression à l'origine de cette catastrophe humanitaire, le nombre de réfugiés ne peut qu'augmenter. Nous saluons la mobilisation rapide des acteurs humanitaires, notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et le Comité international de la Croix-Rouge. Nous les exhortons à redoubler d'efforts pour veiller à ce que les réfugiés d'Ukraine soient protégés contre les différentes formes d'esclavage moderne, comme le travail forcé et le mariage forcé. Les services de sécurité des pays d'accueil doivent également tout mettre en œuvre pour que les victimes de la guerre soient protégées des prédateurs dont sont si souvent victimes les personnes qui ont fui leur pays. Nous saluons en outre les voisins de l'Ukraine qui ont si généreusement ouvert leurs frontières aux millions d'Ukrainiens et de ressortissants d'autres pays qui fuient les violences et les atrocités. Nous leur demandons une fois encore de veiller à ce que tous les réfugiés, quelle que soit leur race, leur origine nationale ou leur religion, bénéficient d'une protection égale, conformément au droit international humanitaire.

Nous demandons à la Fédération de Russie de mettre fin à la guerre et de renouer avec son importante responsabilité de protéger la paix et la sécurité internationales. Mettre fin à la guerre est le seul moyen de mettre un terme à la crise humanitaire en cours. La poursuite du conflit entraînera davantage de souffrances et une érosion progressive de la légitimité et du statut de l'ONU, quels que soient les efforts qu'elle déploie pour apporter une aide humanitaire. Nous exhortons en outre tous les acteurs à veiller à ce que des couloirs humanitaires sécurisés soient mis en place à Marioupol, Kherซอน et dans d'autres villes assiégées. Les Africains pris

au piège dans ces villes doivent être protégés par tous les acteurs, non seulement des bombes et des balles, mais aussi des traitements racistes.

La guerre entraîne la faim et la pauvreté dans le monde entier. L'incapacité de l'Ukraine à récolter, transporter et exporter ses produits de base et ses marchandises en toute sécurité en raison de la guerre aggrave l'insécurité alimentaire à travers le monde. Les sanctions, dont l'ampleur est sans précédent, ont également une incidence sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie à l'échelle mondiale. Nous exhortons les principaux actionnaires de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à mobiliser les fonds nécessaires pour déployer des efforts de grande envergure afin d'amortir le choc pour les pays les plus vulnérables du monde. Il est particulièrement important que des engrais soient mis à la disposition des pays qui souffrent d'une insécurité alimentaire chronique. Mais nous ne devons pas nous contenter de donner l'aumône aux pauvres et aux victimes. L'ampleur de la crise doit nous inciter à prendre des initiatives audacieuses pour offrir une voie de développement viable aux pays les plus pauvres, notamment dans le contexte de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci.

Chaque crise est riche d'enseignements qui peuvent nous aider à guérir d'une manière qui donne naissance à un monde plus bienveillant et plus juste. L'un de ces enseignements consiste à reconnaître le profond danger que représentent pour nous tous l'ethnocentrisme et le racisme dans toutes leurs manifestations et à prendre des mesures pour y faire face. Il y a quelques semaines, nous avons partagé l'expérience d'une étudiante africaine qui étudiait la médecine en Ukraine et qui s'est entretenu avec notre délégation. Elle nous a parlé des milliers d'Africains qui, comme elle, ont dû faire un voyage terrifiant pour fuir la guerre et trouver refuge en Europe. Elle a évoqué les humiliations et les dangers qu'ils ont subis en raison du traitement raciste dont ils ont fait l'objet en cours de route. Cette histoire ressemble à celle des milliers de personnes qui cherchent à traverser la Méditerranée depuis l'Afrique ou qui voyagent par voie terrestre depuis l'Asie et le Moyen-Orient vers l'Europe. Il ne s'agit pas seulement de politiques d'accueil des réfugiés. Elles révèlent un problème fondamental dans l'ordre international.

Nous affirmons que le racisme et l'ethnocentrisme sont les signes précurseurs les plus évidents d'une guerre et d'atrocités dévastatrices, surtout lorsqu'ils sont

soutenus et encouragés par des politiques officielles. Puisque nous parlons d'une guerre menée en Europe, de par son histoire tragique, l'Europe connaît et ne comprend que trop bien les horreurs qui peuvent se produire lorsque des armées se mobilisent autour des idéologies violentes que sont le racisme et l'ethnocentrisme. L'Organisation des Nations Unies elle-même a été créée après que les politiques fondées sur la race et le racisme pseudo-scientifique des nazis, qui s'appuyaient sur l'héritage qui avait engendré l'esclavage transatlantique et d'autres formes de racisme violent dans les Amériques et en Europe, ont tué des dizaines de millions d'Européens, d'Asiatiques et d'Africains. Pour prévenir une nouvelle ère de guerres destructrices et les crises humanitaires qui y sont associées, nous devons intégrer la lutte contre le racisme dans les fondements mêmes de l'ordre multilatéral. Dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la manière dont les entités de l'ONU sont dirigées ou fonctionnent ou des politiques relatives aux réfugiés et aux changements climatiques ou même de la réforme du Conseil de sécurité, nous devons faire de la lutte contre le racisme la plus importante mesure permettant de prévenir les situations d'urgence humanitaire.

Pour terminer, s'agissant de la crise humanitaire qui frappe l'Ukraine aujourd'hui, l'action la plus humaine serait la cessation des hostilités. Nous appelons à cette cessation d'hostilités, dans le cadre de laquelle les lignes de contact et les couloirs humanitaires sont clairement définis, et qui jette les bases d'un règlement de paix durable respectant la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Directeur général António Vitorino et la Haute-Commissaire adjointe Kelly T. Clements de leurs exposés utiles. Comme nous l'avons entendu dans les exposés d'aujourd'hui et dans toutes les séances sur l'Ukraine depuis le début du conflit il y a presque deux mois, le coût humain de cette guerre est énorme. Pour en illustrer clairement l'ampleur, plus d'un quart d'Ukrainiens, dont 90 % sont des femmes et des enfants, ont fui leurs foyers en ce court laps de temps. Nous appelons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Nous réaffirmons également qu'il est impératif de cesser immédiatement les hostilités partout en Ukraine si nous voulons avancer vers une solution pacifique à la guerre. À cet égard, nous saluons l'appel du Secrétaire général à une pause humanitaire de quatre jours pour permettre l'ouverture d'une série de couloirs humanitaires. Cela permettrait de sauver des

vies, de prévenir et d'alléger les souffrances, et de protéger les civils. De manière plus générale, dans le contexte actuel, je voudrais insister sur quatre points.

Premièrement, le dialogue reste le seul moyen de mettre fin durablement à ce conflit. Les Émirats arabes unis appuient les négociations en cours entre les parties et tous les efforts de bonne foi visant à parvenir à un règlement pacifique du conflit. La participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les efforts de paix doit être garantie, compte tenu du rôle essentiel qu'elles jouent dans l'édification d'une paix plus durable et plus viable.

Deuxièmement, les souffrances humaines provoquées par le conflit nécessitent des ressources importantes pour apporter une assistance aux personnes qui en ont besoin. Nous saluons en particulier la générosité dont ont fait preuve les pays voisins et d'autres pays, qui ont accueilli un grand nombre de réfugiés, notamment la Pologne et la Roumanie, qui à eux seuls ont accueilli plus de 3,4 millions d'Ukrainiens, ainsi que la République de Moldova, qui a accueilli plus de 400 000 réfugiés, soit 15 % de sa population totale. Nous félicitons également l'Union européenne pour son appui continu aux États qui sont le plus touchés par la crise des réfugiés. En outre, les Émirats arabes unis saluent le travail effectué par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations en vue d'aider les réfugiés dans les pays d'accueil, ce qui est essentiel pour continuer à prendre en charge et à rassurer ces nombreuses personnes qui ont tant perdu dans cette guerre. Nous demandons à nouveau que l'on permette aux civils d'évacuer volontairement et en toute sécurité les zones touchées par le conflit et à l'aide humanitaire de parvenir aux personnes qui en ont besoin, conformément au droit international.

Troisièmement, nous réaffirmons la nécessité de mettre en œuvre une approche tenant compte des questions de genre dans toutes les interventions humanitaires en Ukraine et dans les pays hôtes. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations de plus en plus nombreuses qui font état de la traite d'êtres humains. Pour garantir la sécurité des femmes et des enfants, il faut que des systèmes structurés soient mis en place aux postes frontières pour contrôler ceux qui fournissent une assistance et pour détecter, prévenir et réprimer les activités criminelles des trafiquants. Dans ce contexte, l'action humanitaire doit tenir compte des

voix des femmes, qui peuvent éclairer la fourniture et l'acheminement de l'aide humanitaire, des services et des programmes, en donnant la priorité à leurs besoins.

Quatrièmement, nous devons également remédier, de manière urgente et efficace, aux conséquences internationales du conflit en Ukraine. Cela est d'autant plus important que nous sommes témoins d'une forte hausse des prix des denrées alimentaires et des produits de base, y compris dans de nombreux pays inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Pour conclure, nous ne devons épargner aucun effort pour mettre un terme à ce conflit et à cette tragédie humanitaire par la diplomatie. Les Émirats arabes unis appuieront toute initiative menée dans ce sens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national, en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Pour commencer, je voudrais remercier de leurs exposés M^{me} Clements et M. Vitorino. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le peuple ukrainien continue de faire les frais de l'invasion de la Russie. Et alors que la Russie lance une nouvelle offensive dans le Donbass, des millions d'Ukrainiens font face à de nouvelles épreuves. Notre examen de la situation humanitaire en Ukraine doit être guidé par deux principes fondamentaux : la protection des civils et les poursuites pour crimes de guerre.

Après 55 jours de guerre, il y a 7,1 millions de personnes déplacées en Ukraine, et 4,7 millions de personnes ont fui vers les pays voisins. À l'instar d'autres orateurs, je salue la compassion et la solidarité des pays voisins qui ont accueilli des réfugiés et le travail accompli par l'ONU, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations pour leurs initiatives, notamment l'initiative « Blue Dot » qui vise à protéger les femmes et les enfants non accompagnés, qui peuvent être confrontés à des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ou à des souffrances. De nombreux Ukrainiens, dont des enfants, ont été déportés de force vers la Russie, contre leur gré. Ils doivent être autorisés à quitter ce pays en toute sécurité et dans la dignité.

Pour les milliers de civils qui sont toujours à Marioupol, Kherson, Donetsk, Louhansk et dans d'autres villes, et qui ont du mal à survivre sans denrées alimentaires, sans eau, sans chauffage et sans fournitures médicales, le Royaume-Uni s'associe à d'autres pays pour appuyer l'appel du Secrétaire général à une pause

humanitaire urgente, afin que l'aide puisse parvenir aux civils dans les zones les plus durement touchées. À cette fin, le Royaume-Uni a promis une contribution de près de 400 millions de livres sterling au titre de l'aide humanitaire à l'Ukraine et est un donateur humanitaire de premier plan, car nous avons fourni une aide humanitaire qui s'élève à 220 millions de livres sterling pour apporter une aide vitale et soutenir les pays qui ont accueilli des réfugiés. Nous avons également garanti des prêts d'une valeur d'un milliard de dollars de la Banque mondiale à l'Ukraine.

S'agissant des poursuites pour les crimes de guerre, les victimes de l'occupation et des atrocités des forces russes à Boutcha, Irpin, Borodianka, Tchernihiv et dans bien d'autres villes ne doivent avoir aucun doute que justice sera rendue pour ces crimes contre l'humanité. Nous nous félicitons des enquêtes ouvertes par la Cour pénale internationale et menées par le Procureur Karim Khan, qui sont en cours. Comme l'a dit le Procureur, l'Ukraine est désormais une scène de crime. Les enquêtes menées sur les terribles violences sexuelles perpétrées en Ukraine s'appuieront sur le Code Murad, que nous avons inauguré à l'ONU la semaine dernière, et qui est un instrument essentiel pour aider les personnes rescapées et traduire les auteurs de ces crimes en justice.

Au nom de ceux que nous n'avons pas pu protéger de la violence, il faut que les auteurs soient poursuivis.

Enfin, nous ne devrions pas ignorer les besoins humanitaires imminents causés par les déplacements secondaires, car les conséquences économiques de cette guerre se traduisent par une augmentation des coûts alimentaires, énergétiques et financiers, exposant plus de 1,2 milliard de personnes de 69 pays aux conditions d'une tempête parfaite. La solution urgente et simple à cette crise humanitaire consiste à ce que le Président Poutine arrête la guerre.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je note la présence du représentant du régime de Poutine qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Tout d'abord, je remercie le Ministre Coveney de sa déclaration. Je remercie également M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, et M^{me} Kelly Clements, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés, de leurs exposés.

Hier matin, des chirurgiens de Lviv ont opéré un garçon de 3 ans du nom de Myron, déplacé venu de Kharkiv. Sa famille a quitté l'est de l'Ukraine pour tenter de sauver l'enfant des bombardements russes. Malheureusement, les attaques à la roquette des Russes contre les Ukrainiens ne connaissent pas de frontière, et la famille de Myron a subi une attaque aérienne russe à l'autre bout de l'Ukraine, alors qu'elle se trouvait à proximité d'un garage automobile qui a été frappé par un missile de croisière russe. Par chance, Myron a survécu, contrairement aux sept autres personnes tuées par la frappe aérienne contre Lviv, contrairement aux trois personnes tuées par des obus russes dans sa ville natale de Kharkiv, aujourd'hui même, et contrairement à tant d'autres Ukrainiens que la Russie est en train de tuer en ce moment même.

On pourrait avoir envie de demander au représentant de Poutine dans quelle mesure la tentative de meurtre d'un garçon de 3 ans près d'un garage automobile de Lviv peut être de nature à protéger le Donbass contre les néonazis. Toutefois, je ne le ferai pas, car ce serait une pure perte de temps que d'écouter encore un de ces mensonges dont le représentant russe nous abreuve pour justifier l'injustifiable. Les actes parlent d'eux-mêmes, et ils sont sinistres.

C'est hier aussi que Poutine a décerné à la 64^e brigade d'infanterie motorisée de l'armée russe le titre honorifique de brigade de la Garde. Comme argument, Poutine a cité « l'héroïsme collectif et la valeur, la ténacité et le courage » des soldats de la brigade en question. Il faut se rappeler que la 64^e brigade était censée s'emparer de Kyïv, selon les plans russes initiaux. Après avoir échoué, elle a été déployée dans la ville de Boutcha pendant pratiquement tout le mois de mars, qui s'est transformé en période de terreur contre la population civile de la ville occupée. Les soldats de cette brigade, dont beaucoup ont déjà été identifiés, sont responsables des atrocités criminelles commises à Boutcha.

Voilà l'interprétation russe de l'héroïsme et du courage : tuer des centaines de civils non armés, violer des dizaines de femmes et de filles et, enfin, fuir à l'approche des forces ukrainiennes. On peut seulement s'accorder sur le fait que les soldats russes ont fait preuve de ténacité. Battant en retraite sous le feu des forces ukrainiennes, ils se sont accrochés avec ténacité à tout ce qu'ils avaient pillé dans les maisons et les appartements des habitants de Boutcha. Les Russes ont laissé derrière eux leurs munitions afin de remplir leurs véhicules du butin qu'ils avaient amassé : ordinateurs, téléviseurs,

téléphones portables, vêtements, tapis, machines à laver, et même toilettes. On peut trouver bien étrange cette propension à voler des toilettes, même pour des Russes. Cependant, il faut garder à l'esprit qu'environ un quart des foyers russes n'ont toujours pas l'eau courante. Dans la campagne russe, les installations sanitaires sont encore plus rares, puisque près de deux tiers des foyers n'en disposent pas.

Alors que nous sommes réunis, la bataille pour le Donbass ukrainien fait rage. Les forces russes attaquent villes et villages ukrainiens dans l'est du pays, essayant de les raser et ne faisant aucune différence entre militaires et civils. Cela veut dire que, pendant que les forces ukrainiennes protègent courageusement chaque parcelle du sol ukrainien, les civils qui se trouvent dans les zones de conflit restent sous la menace mortelle des forces russes.

La situation à Marioupol demeure la plus critique. Des milliers de civils sont encore dans la ville. Des centaines d'entre eux, dont des enfants, ont trouvé refuge dans l'usine Azovstal. Ils ont besoin d'être évacués immédiatement dans la sécurité, et les forces russes le savent parfaitement. Or, les Russes déclinent toutes les demandes formulées par le camp ukrainien, les dirigeants mondiaux et les hauts fonctionnaires de l'ONU en faveur de couloirs d'évacuation pour les civils. Les Russes continuent de pilonner le site d'Azovstal et toute la ville au moyen de bombes aériennes, de roquettes et d'armes lourdes. Les Russes empêchent également les convois humanitaires transportant des vivres et des médicaments d'entrer en Ukraine, et les organisations internationales, de pénétrer dans la ville.

Chaque fois que nous avons l'impression de nous être habitués aux ignobles méthodes de guerre russes, la moindre nouvelle de Marioupol et de dizaines d'autres points chauds prouve que les Russes sont encore capables de s'abaisser à pire encore.

J'appelle le Conseil de sécurité à exercer d'urgence son autorité, conformément à la Charte des Nations Unies, pour sauver les civils innocents de Marioupol et des autres villes et villages de l'est qui restent les otages des fantasmes guerriers sanglants de Poutine. Je souligne par ailleurs l'importance de l'appel que le Secrétaire général a lancé aujourd'hui en faveur d'une pause humanitaire pour permettre l'ouverture de plusieurs couloirs humanitaires. Nous exigeons que la Russie donne suite à cet appel. Néanmoins, nous venons d'entendre un poutinien nous dire que les appels à un cessez-le-feu sonnaient creux et étaient hypocrites, avant que le camarade assis au siège soviétique ne déverse un torrent d'absurdités et de radotages.

Nous saluons les efforts que les équipes humanitaires des Nations Unies déploient en permanence pour aider les citoyens ukrainiens sur le terrain. À cet égard, nous nous réjouissons du retour à Kyïv de la mission des Nations Unies. Cela permettra une meilleure interaction avec le Gouvernement. Nous nous félicitons de l'action conjointe du Programme alimentaire mondial et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour fournir une assistance spéciale en espèces aux déplacés et aux retraités à faible revenu. Nous pensons qu'une telle approche favorisera une aide humanitaire plus ciblée et équilibrée au profit des personnes dans le besoin.

Nous encourageons également les organismes des Nations Unies à prêter leur concours à la mise en œuvre des programmes menés par le Gouvernement pour réinstaller ailleurs les installations de production ukrainiennes et faciliter l'emploi des déplacés. Plus de 250 installations de production subventionnées par l'État ont déjà été relocalisées dans d'autres régions, et des centaines d'autres attendent leur tour. Nous estimons que l'Ukraine est un pays propice à la mise en œuvre active du lien existant entre l'action humanitaire et le développement.

Je tiens une nouvelle fois à remercier tout particulièrement tous les États qui ont accueilli des réfugiés ukrainiens, principalement des femmes et des enfants, ainsi que ceux qui fournissent une éducation, une protection sanitaire et un soutien psychologique et social aux enfants. Toutefois, compte tenu de l'énorme ampleur de la crise, nous demandons que l'action humanitaire en Ukraine et alentour soit intensifiée et que l'aide humanitaire soit accrue et acheminée rapidement aux personnes dans le besoin.

Dans les territoires contrôlés par la Russie, notamment les régions de Kherson et de Zaporijia, les envahisseurs construisent des camps de « filtration » et des salles de torture. Ils continuent d'enlever des représentants des autorités locales et des militants. Nous nous souvenons tous que le représentant de Poutine avait assuré au Conseil que la Russie n'avait pas l'intention d'occuper le territoire ukrainien. Il s'agit là d'un énième mensonge, comme tout ce qui sort de sa bouche.

Aujourd'hui, les Russes tentent d'arracher à l'Ukraine les régions de Kherson et de Zaporijia, en suivant le modèle des prétendues République populaire de Donetsk et République populaire de Louhansk. Les occupants russes continuent de transférer de force les Ukrainiens vivant dans les territoires occupés du

Donbass vers la Russie, comme l'Allemagne nazie le faisait autrefois. Les camps de « filtration » font partie intégrante de ces transferts.

Au moins 20 000 Ukrainiens sont détenus dans des camps de « filtration » sur la route Mangush-Nikolske-Yalta et entre 5 000 et 7 000 dans le camp de « filtration » du village de Bezimenne, dans la région de Donetsk. Selon les informations à notre disposition, les citoyens ukrainiens sont envoyés dans les régions défavorisées de la Fédération de Russie, en particulier les régions du nord et l'île de Sakhaline. Ils reçoivent des papiers leur interdisant de quitter les régions russes pendant une période de deux ans.

Jusqu'à présent, plus de 500 000 Ukrainiens, dont 121 000 enfants, ont été transférés de force sur le territoire russe. Les agissements des envahisseurs russes peuvent être qualifiés d'enlèvements et requièrent une réponse résolue de la part de la communauté internationale, en premier lieu des organismes compétents des Nations Unies. À ce jour, plus de 12 millions de personnes ont quitté leur foyer en raison de l'agression armée de la Fédération de Russie, et beaucoup d'entre elles n'ont nulle part où revenir. Près de 5 millions d'Ukrainiens, dont 2 millions d'enfants, ont quitté l'Ukraine, tandis que 7 millions, dont 2,5 millions d'enfants, sont déplacés à l'intérieur du pays.

Nous demandons à l'ONU d'apporter son concours à la surveillance de la situation et d'assurer le retour en toute sécurité des Ukrainiens déplacés, en particulier des enfants, dans des lieux sûrs en Ukraine ou dans d'autres pays. Les droits des enfants ukrainiens déplacés doivent être protégés.

Nous espérons également que davantage d'efforts seront déployés pour ouvrir des couloirs humanitaires, qui sont actuellement bloqués par les forces russes, assurer l'évacuation des civils en toute sécurité et fournir une aide humanitaire aux personnes qui restent dans les zones de conflit.

Depuis le 5 mars, le Gouvernement ukrainien, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, a proposé 348 routes humanitaires, dont 303 ont été acceptées. Néanmoins, seules 176 ont été établies. Au 18 avril, plus de 290 000 personnes avaient été évacuées. Aucune des 38 tentatives des autorités ukrainiennes de mettre en place des couloirs humanitaires pour les civils de Marioupol et de Volnovakha n'a abouti, en raison du refus de la Russie.

Depuis janvier, nous avons tenu plus d'une dizaine de séances sur l'agression commise par la Russie contre l'Ukraine. Notre temps étant précieux, qu'il me soit permis de poser les questions suivantes au Conseil : dans quelle mesure nos séances influencent-elles ceux qui occupent un siège que la Charte des Nations Unies attribue encore à une autre entité aujourd'hui disparue ? Combien de séances du Conseil de sécurité aboutiront encore au même résultat et ne modifieront pas le rôle de la Russie au Conseil ?

Il semble que ces séances n'ont guère d'effet, que ce soit sur les conditions de sécurité sur la ligne de front ou sur la situation humanitaire en Ukraine. Je ne sous-estime pas la volonté de nos partenaires d'aider l'Ukraine au niveau bilatéral. Cependant, quel rôle joue le Conseil de sécurité, cet organe qui n'a pas réussi à empêcher la guerre et qui ne parvient toujours pas à l'arrêter aujourd'hui en raison des agissements de la Russie ?

Malheureusement, dans cette salle, nous continuons d'écouter ceux qui seront les protagonistes d'un futur procès pour crimes de guerre et de faire des déclarations devant eux. Pour quelle raison ? La communauté internationale est-elle prête à reléguer le rôle du Conseil de sécurité à celui de forum de débats dans le règlement de la pire crise de sécurité que connaît le continent européen depuis la Seconde Guerre mondiale ? J'invite instamment le Conseil de sécurité à réfléchir sérieusement à la manière de résoudre le problème de la présence douteuse de la Russie en son sein, car celle-ci l'empêche de s'acquitter efficacement de sa responsabilité première, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Pourquoi cet organe n'a-t-il aucune influence sur la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine ? La réponse est évidente : parce que le Conseil de sécurité continue de faire comme si la Russie était un membre permanent légitime et de plein droit. Je ne vois aucune possibilité de faire véritablement évoluer le rôle du Conseil de sécurité si une réponse n'est pas trouvée rapidement. La Russie doit être arrêtée dans l'intérêt de la paix, dans l'intérêt des Ukrainiens et dans l'intérêt des populations du monde entier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Suède.

M^{me} Eneström (Suède) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de mon propre pays, la Suède.

Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de leurs observations claires et concises. Je voudrais également rendre hommage au personnel de leurs organisations respectives et à tous les autres travailleurs humanitaires présents sur le terrain en Ukraine et dans les pays voisins. Nous leur sommes immensément reconnaissants de leurs efforts qui, malheureusement, sont essentiels pour garantir la sécurité et la dignité de tant d'Ukrainiens. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations accomplissent un travail impressionnant pour aider les réfugiés et les personnes déplacées, et nous les encourageons à continuer d'intensifier leur action.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui et comme le prouvent les nombreux témoignages des personnes qui ont fui le pays, les efforts déployés par les acteurs humanitaires sont éclipsés par les horreurs indicibles causées par l'agression russe non provoquée, injustifiée et illégale contre l'Ukraine. La décision de lancer cette guerre fait peser une lourde responsabilité sur ceux qui l'ont prise.

Nous nous félicitons des efforts menés par les acteurs humanitaires pour aider et protéger autant de personnes dans le besoin que possible, ainsi que de l'hospitalité et de la générosité des pays qui accueillent des réfugiés ukrainiens. Les voisins immédiats de l'Ukraine, à savoir la Pologne, la République de Moldova, la Roumanie, la Hongrie et la Slovaquie, méritent une mention particulière à cet égard.

Les pays nordiques sont fiers de faire partie d'une communauté de donateurs qui a rassemblé une somme impressionnante en réponse à l'appel humanitaire initial de 1,1 milliard de dollars.

Je tiens à souligner quelques éléments que nous jugeons particulièrement importants pour améliorer l'efficacité de l'action humanitaire à l'avenir.

Premièrement, il faut garantir un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave, notamment aux zones les plus durement touchées par le conflit et aux lieux susceptibles d'être encerclés. L'accès à des lieux tels que Marioupol et Kharkiv est toujours accordé au cas par cas et exige des négociations laborieuses, alors que les besoins humanitaires atteignent une ampleur qui exige un accès durable. Ce manque d'accès s'explique essentiellement par les attaques menées par la Fédération de Russie dans les zones où se trouvent des civils, ce qui compromet la sûreté et la sécurité des acteurs humanitaires sur le terrain. Nous appelons les parties au conflit à honorer

leurs obligations d'autoriser et de faciliter l'accès aux régions de l'est et aux autres régions difficiles d'accès, tout en rappelant une nouvelle fois la responsabilité particulière qui incombe aux forces d'invasion. Nous saluons à cet égard les efforts déployés par le Coordonnateur des secours d'urgence pour négocier un cessez-le-feu humanitaire lors de sa récente visite à Moscou et en Ukraine, et nous souscrivons sans réserve à l'appel du Secrétaire général en faveur d'une pause humanitaire.

Deuxièmement, conformément aux principes humanitaires, la protection et l'assistance doivent tenir compte des besoins de toute personne en situation de vulnérabilité. Nous constatons que les femmes qui ont choisi de rester sur place sont exposées à un risque accru de violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous constatons également qu'il est impossible pour les personnes âgées et les personnes handicapées de quitter les régions concernées. Les interventions humanitaires doivent pleinement tenir compte de ces aspects.

Troisièmement, le droit international humanitaire doit être respecté. Les civils ne doivent jamais être pris pour cible, et les infrastructures civiles doivent être protégées. La violence sexuelle ne saurait en aucun cas être tolérée. Cela m'amène à la question de la responsabilité. Aucune campagne de déni et de désinformation ne peut empêcher l'application du principe de responsabilité aux crimes internationaux graves, notamment les crimes de guerre.

Cela fait maintenant près de huit semaines que la Russie a lancé une agression de grande envergure contre l'Ukraine. Au cours de cette période, nous avons été témoins de terribles atrocités qui ont anéanti, ruiné ou bouleversé la vie de millions de personnes. Cependant, nous avons également assisté à une mobilisation solidaire de la communauté internationale en faveur de l'Ukraine. Et surtout, nous avons été extrêmement impressionnés par l'incroyable résilience du peuple ukrainien.

Pour terminer, nous rappelons les deux résolutions adoptées à la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale (résolutions ES-11/1 et ES-11/2), ainsi que l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice le 16 mars de cette année. Chacune d'entre elles appelle expressément la Russie à mettre fin à cette guerre. Mais soyons sincères : il n'y a nul besoin d'une résolution de l'ONU ou d'une ordonnance de la Cour à cet égard. Tout le monde est bien conscient de ce qu'il faut faire. Cette agression n'aurait tout simplement jamais dû être lancée, et elle doit cesser immédiatement. Il n'est jamais trop tard pour faire le bon choix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Mission permanente du Royaume-Uni d'avoir organisé cette séance et nous remercions tous les intervenants pour leurs observations éclairantes.

Avant toute chose, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour rappeler que l'Italie condamne fermement l'agression injustifiée et non provoquée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et que nous soutenons sans réserve l'Ukraine et sa population.

Nous sommes profondément préoccupés par les attaques répétées visant des civils, y compris des femmes et des enfants, ainsi que par les témoignages et les rapports faisant état de crimes de guerre, ainsi que de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme perpétrés par les forces armées russes.

Comme l'ont confirmé les terribles images qui nous parviennent depuis un mois, les déplacements de populations sont la conséquence inévitable du fléau de la guerre, alors que les civils cherchent à se mettre en sécurité. Comme cela a été mentionné, 7,1 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et il y a plus de 4,5 millions de réfugiés. Bien que ces chiffres soient déjà choquants, ils continuent d'augmenter à l'heure où nous parlons.

Les réfugiés sont une priorité qui exige une approche internationale coordonnée. C'est la raison pour laquelle nous saluons les efforts déployés par l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les autres organismes des Nations Unies présents sur le terrain afin de soulager autant que faire se peut ces souffrances humaines insupportables. Nous avons apporté une contribution de 20 millions d'euros à l'appel éclair de l'Organisation des Nations Unies et de 6 millions d'euros à la Croix-Rouge.

L'Italie suit les flux migratoires en provenance de l'Ukraine depuis 2014, compte tenu notamment de la présence d'une importante communauté ukrainienne dans notre pays. Avant la guerre, l'Italie comptait l'une des plus grandes diasporas ukrainiennes du monde, avec près de 250 000 Ukrainiens. Outre cette communauté, nous avons déjà accueilli près de 100 000 réfugiés et nous sommes disposés à jouer notre rôle en aidant tous les Ukrainiens et toutes les Ukrainiennes qui arriveront en Italie.

Nous devons néanmoins souligner que la crise des réfugiés ukrainiens est une crise de protection pour les femmes et les enfants, lesquels représentent 90 % de toutes les personnes qui fuient en traversant les frontières de l'Ukraine. Nous avons conscience que les risques de violence fondée sur le genre, de traite, de mauvais traitements, de traumatismes psychologiques et de séparation des familles augmentent en période de conflit et de déplacement, mais, au vu du profil de genre de ces réfugiés et du fait que de nombreux enfants non accompagnés ont fui le pays, ces risques sont incroyablement élevés. Les signalements de viols et de violences sexuelles commis par les troupes russes qui sont en train de nous parvenir sont extrêmement inquiétants.

La protection et la promotion des droits des femmes et des filles et la lutte contre toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, en temps de paix comme en situation de conflit armé, sont un engagement de longue date de l'Italie. Nous sommes convaincus que le principe de responsabilité doit être pleinement appliqué aux auteurs de ces violations afin d'éviter toute forme d'impunité.

Tout en réaffirmant sa condamnation de l'agression russe, l'Italie renouvelle son appel en faveur d'une cessation immédiate des hostilités, du retrait des forces militaires russes des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, ainsi que de la reprise des négociations. Nous exprimons également notre sincère solidarité avec l'Ukraine et son peuple, et nous pleurons toutes les victimes de cette guerre insensée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés et le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour leurs interventions d'aujourd'hui. Il est important que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'OIM maintiennent leur présence en Ukraine et soutiennent les réfugiés et les personnes déplacées en ce qui concerne leurs besoins quotidiens.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie est à l'origine de l'une des plus graves crises humanitaires et de déplacement de populations de l'histoire. Le 6 mars, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, l'a décrit à juste titre comme la crise des réfugiés à la croissance la plus rapide en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Le rythme auquel la population fuit l'Ukraine est sans équivalent, même quand

on le compare aux crises de déplacement survenues au Venezuela, en Afghanistan, en Syrie et en Iraq.

Dès le premier jour de la guerre, la Pologne a maintenu ses frontières ouvertes aux personnes qui cherchent à fuir les atrocités de l'agression russe, et depuis lors, nous avons recensé des ressortissants de 170 pays. Toutes ces personnes sont traitées sur un même pied d'égalité et conformément à leur statut juridique. Nous avons accueilli dans nos foyers la plupart des 3 millions de personnes concernées. Selon les estimations, 75 % d'entre elles ont volontairement décidé de rester en Pologne, et nous saluons leur choix.

Nous devons nous poser une question très simple. Puisque nous reconnaissons toutes et tous que cette crise est d'une ampleur sans précédent et que c'est la crise la plus fulgurante depuis la Seconde Guerre mondiale, avons-nous toutes et tous, en tant que communauté internationale, réagi à cette crise également dans une mesure sans précédent ? Je vais être très franc : la réponse est à la fois « oui » et « non ». Oui, nous avons été témoins d'un exceptionnel élan de solidarité et de soutien politique des quatre coins du monde. Nos sociétés ont ouvert leurs cœurs et leurs foyers aux personnes en détresse, et nos gouvernements ont fermement condamné l'agresseur et ont fait suivre cette condamnation par des régimes de sanctions. L'Assemblée générale a adopté d'importantes résolutions.

En Pologne, nous avons près de 15 millions de ménages. Si l'on tient compte du fait que nous avons accueilli près de 3 millions de personnes en provenance de l'Ukraine, cela signifie, statistiquement, qu'une famille polonaise sur cinq héberge des invités étrangers. L'accueil d'un si grand nombre de réfugiés impose au Gouvernement polonais et aux autorités locales de déployer des efforts considérables pour fournir à ceux-ci un abri, ainsi qu'un accès aux soins de santé et à l'éducation. Nous nous efforçons de faire preuve de la plus grande souplesse pour adapter la réglementation polonaise à la réalité actuelle. Ainsi, à ce jour, près d'un million de réfugiés ukrainiens ont reçu un numéro d'identification personnel polonais et environ 180 000 enfants réfugiés sont inscrits dans des écoles polonaises. Cette démarche a permis de résoudre l'un des problèmes les plus difficiles posés par toute crise de réfugiés, à savoir l'enregistrement des personnes.

Cependant, il est clair que la Pologne et les autres voisins de l'Ukraine ne seront pas en mesure d'assumer seuls le fardeau de cette crise, même si, en Pologne, nous obéissons à un principe simple : nous apportons d'abord une aide par nos propres moyens, et ce n'est que lorsque

nos ressources sont épuisées que nous demandons une assistance internationale, et non l'inverse. L'ampleur sans précédent de cette crise exige un engagement accru de la part des organismes des Nations Unies et le soutien de la communauté internationale tout entière. Ce n'est que grâce à un effort concerté que nous pourrions venir en aide aux personnes en détresse, et cette aide doit se traduire en actions plutôt qu'en paroles.

Pour des raisons de temps, je tiens simplement à appeler l'attention des membres du Conseil sur les trois points suivants. Premièrement, s'agissant de la nécessité de coordonner nos efforts, depuis le début de la guerre, le Gouvernement polonais, les organisations non gouvernementales et des membres individuels de la société fournissent une aide humanitaire à l'Ukraine et facilitent l'acheminement de l'aide en provenance de pays tiers. Ainsi, entre 1 500 et 2 000 tonnes d'aide sont acheminées chaque jour depuis la Pologne. Nous invitons les entités des Nations Unies engagées dans les efforts de secours à utiliser les infrastructures de la Pologne, car nos ressources nous permettent de desservir même les régions les plus éloignées de l'est de l'Ukraine. Il y a quelques jours, nous avons ainsi expédié le plus grand envoi d'aide à ce jour : 120 wagons porte-conteneurs transportant 1 500 tonnes d'aide à destination de Zaporijia et Kharkiv. La Pologne et l'Ukraine disposent d'institutions gouvernementales nationales et locales et de systèmes logistiques bien rodés, notamment en matière d'infrastructures de transport et de stockage, qui sont prêts à être utilisés.

Aujourd'hui, le Premier Ministre polonais a inauguré à Lviv la première « ville-conteneur » destinée à accueillir des personnes déplacées, qui a été entièrement financée par la Pologne. Il a également annoncé le lancement de projets similaires dans des villes autour de Kyïv, dont Boutcha. Les abris de ce type, qui permettent d'accueillir un millier de personnes, coûtent environ 8 millions de dollars. Nous encourageons par conséquent l'Organisation des Nations Unies à saisir cette occasion pour collaborer plus étroitement avec nos gouvernements afin d'accroître l'efficacité de l'aide humanitaire fournie à l'Ukraine.

Deuxièmement, il est urgent d'apporter une réponse adaptée aux risques liés aux déplacements, tels que la traite des êtres humains et les mauvais traitements, et de les prévenir. La Pologne a pris des mesures en vue de relever les défis associés aux risques de traite des êtres humains. Dans ce contexte, les garde-frontières, les forces de police et d'autres autorités polonaises ont intensifié leurs efforts pour prévenir et combattre ce

phénomène. Les autorités compétentes ont lancé des campagnes d'information ciblées. À titre d'exemple, des alertes spéciales fournissant des informations complètes sur les menaces potentielles, l'aide qui peut être apportée et les numéros de lignes d'assistance dédiées sont diffusées à tous les réfugiés qui arrivent en Pologne. En outre, afin de garantir la sécurité des citoyens ukrainiens mineurs, nous avons mis au point une procédure juridique particulière qui permet de conserver les dossiers des mineurs non accompagnés et des personnes qui s'en occupent effectivement.

Troisièmement, nous sommes vivement préoccupés par le sort des personnes qui ont été emmenées de force vers des contrées lointaines du territoire russe. Selon certains rapports, 500 000 personnes seraient concernées, dont plus de 120 000 enfants. Nous estimons qu'il est urgent de réfléchir aux mesures que peuvent prendre les organismes compétents des Nations Unies, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, afin d'enrayer et de prévenir cette pratique. Nous devons opérer une distinction entre les personnes qui fuient une agression et celles qui sont déportées de force. À l'heure actuelle, les statistiques de l'ONU ne font pas cette distinction.

Face à cette crise humanitaire de grande ampleur, la communauté internationale peut faire beaucoup plus pour s'attaquer à des problèmes qui ne cessent de croître. C'est la raison pour laquelle la Pologne et la Suède ont pris l'initiative de convoquer, le 5 mai, une conférence internationale de haut niveau des donateurs en faveur de l'Ukraine. Cet événement permettra de mobiliser des promesses de contributions substantielles à l'appui de l'action humanitaire de l'ONU en Ukraine, ainsi que de débattre de la réponse à apporter aux défis engendrés par la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine. Ce sera l'occasion de faire acte de solidarité avec l'Ukraine et le peuple ukrainien par des moyens concrets, ce dont nous avons tant besoin aujourd'hui. Nous espérons que tout le monde y participera.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je m'exprime aujourd'hui au nom des pays baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon propre pays, l'Estonie. Nous apprécions au plus haut point l'occasion qui nous est donnée de participer au présent débat du Conseil.

Je remercie les intervenants des mises à jour qu'ils nous ont fournies, lesquelles rendent compte de

la situation humanitaire préoccupante qui résulte de l'agression militaire brutale menée par la Russie, avec la complicité du Bélarus, contre l'Ukraine. Cette agression est illégale et non provoquée. Nous condamnons fermement cette violation du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par la Cour internationale de Justice et par l'Assemblée générale à la Russie pour qu'elle mette immédiatement fin à son agression et procède au retrait inconditionnel de toutes ses forces et de tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire ukrainien.

L'agression russe a été lancée et est menée avec une indifférence cynique à l'égard des conséquences humanitaires que cet acte entraîne pour l'Ukraine et le monde entier. Des villes réduites à l'état de ruines, des habitations et des fermes détruites, des familles déchirées ; des milliers de personnes, dont des centaines d'enfants, tués et blessés ; des civils torturés, victimes de violences sexuelles, exécutés sommairement et brûlés à Boutcha et ailleurs ; une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans les régions les plus vulnérables du monde – telles sont les conséquences dévastatrices de la décision prise par la Russie. Ces faits font écho aux pires crimes perpétrés au cours du siècle dernier, que l'Organisation des Nations Unies a pour vocation de prévenir.

Cinq millions de personnes ont été contraintes de fuir l'Ukraine, dont une majorité de femmes et d'enfants. Nous saluons les efforts de solidarité déployés par les voisins immédiats de l'Ukraine afin de venir en aide aux personnes fuyant leur pays. Nous continuons à apporter notre aide aux près de 110 000 réfugiés qui sont arrivés en Estonie, en Lettonie et en Lituanie.

La guerre a provoqué le déplacement de millions de personnes. Nos pays acheminent des fournitures médicales et des abris, une aide alimentaire et d'autres formes d'assistance afin de venir en aide à la population ukrainienne. Notre aide humanitaire combinée, qui est fournie par l'État mais aussi par d'innombrables particuliers, entreprises et organisations de la société civile, s'élève à 66 millions d'euros. À titre d'exemple, un Estonien sur trois a fait un don pour aider la population ukrainienne. Nous contribuons à l'appel humanitaire éclair lancé par l'Organisation des Nations Unies, au plan régional d'intervention pour les réfugiés et aux efforts du Comité international de la Croix-Rouge. Nous continuons également à fournir une aide humanitaire et à assurer une coopération pour le développement dans le monde entier.

La situation humanitaire des personnes prises au piège dans les villes assiégées est qualifiée d'« enfer ». La Fédération de Russie doit accorder immédiatement un accès total, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire à destination de Marioupol et des autres villes assiégées, ainsi que garantir un passage sûr aux civils, afin qu'ils puissent quitter volontairement et en toute sécurité les zones touchées par le conflit et se rendre à la destination de leur choix.

Alors que nous discutons des conséquences humanitaires de l'agression russe, nous renouvelons également notre appel en faveur de l'application du principe de responsabilité pour les violations systématiques du droit international, notamment du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, commises par les forces armées russes en Ukraine. Nous appuyons la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine ainsi que les travaux réalisés sous les auspices du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et nous maintenons notre soutien au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale. Nous ne pouvons toutefois pas oublier que, alors même que ces enquêtes se poursuivent, d'innombrables civils ukrainiens continuent chaque jour d'être pris pour cible par la Russie.

L'attaque russe dirigée contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues doit cesser immédiatement. Je le répète : l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie se tiennent aux côtés du peuple ukrainien – femmes, hommes et enfants – qui fait montre d'un courage incommensurable. Nous nous rangeons aux côtés de l'humanité face à la brutalité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Chatrnúch (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Depuis le 24 février, le Conseil de sécurité est activement mobilisé sur la question de la situation en Ukraine à laquelle il a consacré de nombreuses séances, pour une raison simple : la décision prise par la Russie de déclencher cette guerre insensée. Les conséquences de l'agression russe injustifiée et non provoquée contre l'Ukraine, qui constitue une violation flagrante du droit international et des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, sont sans précédent et scandaleuses.

Nous tenons à remercier les intervenants d'aujourd'hui pour les informations qu'ils nous ont fournies

et qui, malheureusement, confirment nos graves préoccupations quant à la détérioration de la situation humanitaire en Ukraine. Le conflit a déjà entraîné des coûts humains importants, notamment un nombre croissant de victimes civiles et des dommages aux infrastructures civiles critiques. Les chiffres concernant les civils tués ou blessés sont choquants. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à la date d'hier, 2 072 civils avaient été tués et 2 819 avaient été blessés. Inutile de préciser que la réalité est en fait bien pire.

La Slovaquie, en tant que pays voisin et donc directement touché, est particulièrement alarmée par la crise des réfugiés résultant de l'agression russe. Près de 5 millions de réfugiés ont fui le pays et le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays dépasse allègrement les 7 millions. Depuis le début de cette agression, environ 345 000 personnes sont entrées en Slovaquie.

La Slovaquie a adopté de nombreuses mesures législatives facilitant l'octroi d'un refuge temporaire et de services de base aux personnes qui traversent notre frontière. À cet égard, je tiens à souligner en particulier qu'environ 7 000 enfants ukrainiens bénéficient d'une éducation adéquate dans les écoles slovaques. Notre gouvernement, les organisations humanitaires, les municipalités, les entreprises et les citoyens à titre individuel sont déterminés à continuer de fournir une aide humanitaire solide pour soulager les souffrances du peuple ukrainien. Nous sommes solidaires avec lui,

comme un ami proche et un bon voisin, en ces temps difficiles. Causer toute cette souffrance est cynique et barbare.

Je tiens à répéter qu'aucun doute n'existe quant à l'identité de l'agresseur responsable de cette situation. La Slovaquie appelle la Fédération de Russie à cesser immédiatement ses hostilités contre l'Ukraine, en particulier toutes les attaques contre les civils et les biens civils. À cet égard, nous exhortons également la Fédération de Russie à écouter la voix de la communauté internationale et à mettre en œuvre la résolution humanitaire ES-11/2 adoptée par l'Assemblée générale le 24 mars, en tenant compte de la situation des groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées qui sont bloqués à Marioupol.

La Slovaquie soutient le dialogue direct entamé entre l'Ukraine et la Fédération de Russie et appelle à un règlement pacifique du conflit dans le respect de la Charte des Nations Unies. À l'approche de la Pâque orthodoxe, nous appuyons également l'appel lancé par le Secrétaire général pour une trêve de quatre jours afin d'ouvrir des couloirs humanitaires.

La séance est levée à 17 h 45.